





NOUVEAU JOURNAL
HELVÉTIQUE.

JANVIER 1776.

PREMIERE PARTIE.
ANNALES LITTÉRAIRES
DE LA SUISSE.

I. *Instruction d'un pere à ses enfans sur la nature & la religion. Par M. ABRAHAM TREMBLEY, de la société royale de Londres. Geneve, 1775, deux volumes in-8^o.*

L'AUTEUR de cet excellent ouvrage, déjà célèbre dans la république des lettres par ses recherches & ses découvertes sur les polypes (*), a rassemblé ici dans 45 discours les instructions sages qu'il a données à ses enfans sur les ouvrages merveilleux de la nature, & sur les grandes vérités de la religion.

(*) Mémoires pour servir à l'histoire d'un genre de polypes d'eau douce, à bras en forme de cornes. Leyde.

Pénétré de respect & d'amour pour l'Auteur des merveilles que le monde présente aux réflexions de l'homme instruit, il cherche par-tout à faire naître ces sentimens si agréables dans l'ame de ses enfans; & en éclairant leur esprit, il s'applique à toucher leur cœur & à les former à la vertu. Si nous voyons avec regret les livres dangereux ou frivoles se multiplier, nous devons recevoir avec reconnaissance les livres instructifs & utiles; & il n'est point de pere raisonnable qui a du loisir & de l'intelligence, qui ne doive se faire un amusement de la lecture de celui-ci, pour y puiser des sujets d'instructions pour lui-même & de conversations avec ses enfans. Rien ne contribuerait plus au bien de la société que ces soins paternels pour éclairer les jeunes gens, & pour les soustraire à la force des passions & aux écueils de la frivolité, de la dissipation & de l'incrédulité.

Les premiers discours roulent sur le bonheur & les moyens d'y parvenir. Dès le cinquieme, le philosophe fait considérer à ses enfans les plantes, & par leur contemplation raisonnée il les conduit au Créateur, qui a fait les premiers individus de chaque espece. Il les entretient, jusqu'au dixieme discours, de la forme extérieure des plantes, très-variée, mais constante dans chaque genre & espece, de leur organisation intérieure, de

leur nutrition & de leur accroissement, de de la préparation des sucres nutritifs par le moyen des organes, de leur multiplication, ou reproduction par les semences, les rejets & les boutures. Les plantes naissent de germes préformés, enveloppés, & qui se développent d'une manière invariable; d'où naît le rapport étroit qu'il y a entre les plantes venues d'une même semence, d'un même rejeton, ou d'une même bouture, & d'où résulte la perpétuité des espèces invariables.

Dans le discours XI, il passe à la contemplation des animaux jusqu'au XXVII^e discours qui termine le premier volume. On considère d'abord les animaux en général, après cela leur structure extérieure. On vient à l'homme, que l'on envisage par rapport à ses organes, à ses sens, à ses parties & à ses mouvemens: c'est la matière du treizième & du quatorzième discours.

Le sang qui circule dans les vaisseaux, entretient par son mouvement la chaleur, & contribue aux fonctions des organes, & à la vie de ces machines si merveilleuses. Les nouveaux sucres, fournis par les alimens & répandus par cette circulation du sang, contribuent à leur tour à la nutrition & à l'accroissement du corps. Ainsi se développent & croissent tous les organes, par un méca-

nisme qui nous ramene sans cesse à une cause première souverainement intelligente. Comment sans cette cause pourrions-nous concevoir ce développement proportionnel, qui se fait dans toutes les parties, sans que leur harmonie soit altérée ?

De tous les faits qui se présentent à l'observateur attentif, nous avons droit de conclure que la génération, ou la multiplication des animaux, n'est qu'un développement de germes infiniment petits, préexistans & créés par le grand Auteur de la nature.

L'art des naturalistes les a mis en état d'observer les animaux encore très-petits. Ils les ont déjà alors contemplés avec les mêmes organes que l'accroissement rendra plus sensibles, & ils ont conclu que ces corps déjà organisés, renferment, lorsqu'ils sont encore imperceptibles, & même dès le premier moment de leur existence, tous les organes qu'ils doivent avoir un jour.

Les parties des alimens qui servent au développement & à l'accroissement des organes, doivent pour cela subir dans le corps des animaux, des changemens considérables par la digestion. Elles doivent être préparées, appropriées, assimilées, afin de prendre les propriétés & la forme requises, suivant la place qu'elles occuperont. Ce sont

les organes qui par leur mouvement, leurs formes, leur structure & leurs qualités, sont les instrumens de ces préparations si variées & si surprenantes. Ainsi les organes sont la cause, la nutrition & l'accroissement sont les effets dans les animaux, comme dans les plantes. Ainsi les organes ont existé avant la nutrition & l'accroissement, & les germes organisés ont préexisté avant leur développement. Ainsi les animaux, comme les plantes, ont été préformés par le Créateur intelligent, avant d'être développés.

C'est dans ces germes que se trouvent déjà rassemblés cet art, cet ordre, cette harmonie, ces vues, qui sont le juste sujet de notre admiration, lorsque le développement de ces corps organisés les a mis à portée de nos observations. C'est dans ces germes que commencent, dans un moment marqué, le mouvement, l'action, & la vie, dont le premier principe ne peut être dans la matière, dont l'inertie est si bien démontrée; principe d'action qu'on ne peut concevoir sans l'intervention d'une cause intelligente & toute-puissante.

Il nous est aisé de juger que nous ne connaissons que très-imparfaitement les merveilles que nous présentent l'organisation des plantes & celle des animaux. Comment, avec une intelligence si bornée, pourrions-

nous saisir l'immensité du plan de l'Intelligence infinie? Que cette considération nous apprenne à observer, à juger, à conjecturer avec la modestie que doit nous inspirer l'idée de notre petitesse comparée avec la grandeur des objets que nous contemplons, & celle de l'Auteur de la nature, si variée & si étendue. Appliquons-nous seulement à reconnaître dans ces objets les traits admirables de sagesse, de puissance, de bonté, que nous pouvons y découvrir. Contemplons ce que nous pouvons connaître du plan du Créateur, sans chercher indiscretement à approfondir ce qui est hors de notre portée, & qui est réservé à notre intelligence, lorsque, dégagée des entraves de la matière grossière, elle pourra exercer plus librement ses plus nobles facultés dans une autre économie.

Dans l'esquisse imparfaite que nous venons de tracer, on peut voir quelle est la marche intéressante de l'auteur. Nous ne le suivons pas dans les détails; nous nous contenterons pour le moment, de faire une observation sur ce qu'il dit dans le discours XV sur les insectes.

La plupart des insectes, dit-il, ne sont composés que d'une matière transparente & gélatineuse, qui paraît, au premier coup-d'œil, ne contenir aucun organe, ou en contenir très-peu. Plusieurs de ces insectes sont

d'abord considérés comme ayant une structure intérieure, moins composée que celle des grands animaux. Il n'est pas certain cependant que cette idée soit bien juste (*).

Non-seulement je-ne la crois pas, cette idée, bien juste, mais je l'estime absolument fausse. Si je considère les descriptions anatomiques de Swammerdham, de Malpighi & sur-tout de Lyonet (**), je me persuade que le Créateur ne se montre nulle part plus grand que dans les plus petits insectes (***) . Les mouvemens & les actions de ces insectes, si variés & si uniformes dans chaque espèce, la finesse de leurs sens, leur grande sensibilité, la multitude de leurs changemens, de leurs métamorphoses, de leurs transformations, le nombre supérieur de leurs membres prouvent hautement une organisation bien plus composée que celle des grands animaux. Si la matière transparente de leur composition ne nous permet pas d'en démêler la structure & les divers organes, tous ces organes imperceptibles n'en existent pas moins. Si nous considérons le

(*) Tome I, page 212, 213.

(**) Traité anatomique de la chenille qui ronge le bois de saule. La Haye, 1762, in-4°.

(***) Voyez Encyclopédie d'Yverdon, article *insecte*.

germe contenu dans un œuf, dans le premier instant de la conception, on n'y distingue rien. Peu après, les organes deviennent perceptibles. Ils existaient cependant déjà dans la matière, qui paraissait informe. Il en est ainsi des plus petits insectes. Le papillon, avec tous ses membres & tous ses organes, existait replié dans la chrysalide; celle-ci, avec la matière de ses enveloppes, existait dans la larve; telle larve, qui change jusqu'à-neuf fois de peau, avec une mâchoire complète, existait avec toutes ses parties, avec celles de la chrysalide & celles du papillon, dans le petit œuf, d'où sort la chenille. Pour tant de transformations & tant de développemens successifs, quel appareil immense, inconcevable, d'organes ne faut-il pas (*)?

L'accroissement d'un veau pour devenir taureau, n'en paraît pas exiger autant. Si nous poussons plus loin nos réflexions, nous verrons que la chenille du bois de saule, par exemple, que M. Lyonet a si curieusement anatomisée, ne pèse que cinq huitièmes d'once, & que 50 des œufs, dont elle sort, ne pèsent qu'un demi-grain, & qu'il faut par conséquent 36000 œufs pour faire le poids

(*) Voyez Bakers, *employment for the microscope*, &c.

d'une chenille : cependant toutes les parties organiques de la chenille, de la chrysalide & de la phalene, étaient comprises dans le germe renfermé dans l'œuf. Cet observateur exact a distingué dans cette chenille 228 muscles pour la tête, 1647 pour le corps, 2186 pour l'œsophage, le ventricule & les intestins : ce qui fait 4061 muscles perceptibles, sans compter les muscles très-petits, qui sont les moteurs des barbillons de la filiere, du tuyau soyeux, & des parties antérieures des gros barbillons & des antennes, qu'il a négligé de suivre à cause de leur petitesse.

(*La suite au Journal prochain.*)

II. *Prospectus de la table analytique & raisonnée des matieres contenues dans les dix-sept volumes de l'Encyclopédie.*

ON conviendra sans peine qu'une analyse raisonnée était absolument nécessaire pour remplir, autant qu'il est possible, le vaste plan de l'Encyclopédie. La lecture de ce prospectus annonce que l'ouvrage est entre les mains d'un homme de génie, qui mérite la reconnaissance publique, en consacrant ses veilles à un travail ingrat, dont on doit sentir toutes les difficultés.

Il n'y a point de livre qui, au premier coup-d'œil, paraisse moins susceptible d'une table

des matieres , qu'un dictionnaire, dont tous les mots rangés par ordre alphabétique, renferment pour l'ordinaire dans leur article tout ce qui y a rapport. Et une table des matieres n'est elle-même qu'une nomenclature, ou une espece de dictionnaire, dans lequel on rapproche sous un seul article tout ce qui est relatif à une chose, ou à une personne quelconque, & qui se trouve épars en différens endroits du livre à la suite duquel on imprime cette table. Mais c'est précisément d'après cette définition que nous venons de donner de la nature d'une table des matieres, qu'on peut sentir combien le Dictionnaire encyclopédique en a besoin.

Une entreprise aussi immense que celle de l'Encyclopédie demandant une parfaite connaissance de tous les arts & de toutes les sciences, & un travail de plusieurs années, il aurait été impossible aux deux grands hommes qui conçurent ce projet, quelle que fût la supériorité de leur génie, de l'exécuter seuls; ils furent obligés d'associer à leur entreprise les personnes les plus éclairées de la nation, & toutes concoururent avec empressement à la perfection de cet ouvrage. Mais il dut naturellement résulter de cet empressement, que plusieurs personnes traitèrent le même sujet sous différens titres, & que la même matiere se trouva discutée sous un mot dif-

fèrent de son mot propre. On y fut même souvent obligé, parce que les volumes de ce livre ont paru successivement & dans un très-long intervalle, & que les auteurs qui se chargeaient de quelque matière, trouvant qu'un article essentiel avait été omis à sa véritable place, qui était sous une des premières lettres de l'alphabet, étaient par-là forcés de mettre cet article sous quelque mot de lettres postérieures qui y eût rapport. L'ordre alphabétique, auquel les auteurs s'étaient assujettis, rendit aussi les transpositions inévitables; car il était, comme impossible de rendre sous chaque mot, tout ce qui y était relatif, à moins que de faire un traité complet de chaque article. Il est résulté de toutes ces causes un inconvénient inévitable: c'est que les lecteurs voulant faire quelque recherche approfondie dans l'Encyclopédie, & ne trouvant pas précisément sous le mot propre ce qu'ils cherchaient, ont été obligés de parcourir au hasard plusieurs autres mots, dans l'espérance de l'y trouver; & il n'en est aucun qui dans ces momens-là n'ait senti la grande utilité, pour ne pas dire l'absolue nécessité, d'avoir une table générale, dans laquelle il trouverait indiqué, sous un seul mot, tout ce qui a rapport à ce mot dans les dix-sept volumes.

Outre la nécessité de cette table considérée

sous ce point de vue, il en est d'autres sous lesquels on a lieu de la désirer. L'Encyclopédie étant un dictionnaire d'arts & de sciences, il n'y a aucun article pour les noms propres. Il est cependant peu d'hommes illustres en aucun genre, dont les actions, les ouvrages, ou les opinions ne soient examinés exprès ou accidentellement dans cet ouvrage. Une table qui indiquera les endroits où il est parlé de chacun d'eux, fera nécessaire à beaucoup de gens.

Le nombre des auteurs qui ont travaillé à ce grand ouvrage étant très-considérable, & plusieurs ayant traité le même sujet, il était difficile qu'ils eussent tous la même façon de penser; & les rédacteurs de l'entreprise ayant déclaré de leur côté, qu'ils ne se rendaient point garans des opinions de leurs associés, & qu'ils laissaient à chacun la liberté de les manifester, il en a dû souvent résulter une diversité totale d'opinions sur la même matière. Une table raisonnée présentera les diverses manières de penser de chacun, & facilitera aux lecteurs les moyens de les comparer & de les juger.

Plusieurs articles de philosophie ou de métaphysique étant fort étendus dans l'Encyclopédie, une table analytique les présentera sous un point de vue beaucoup plus resserré & plus commode pour plusieurs lecteurs.

Enfin, nous avons entrevu, en lisant ce livre, que de plusieurs articles absolument distingués, il résultait des propositions qui étant rapprochées & liées allaient toutes à un même point, & pouvaient, par leur réunion, être présentées sous des titres nouveaux, qui feraient la matière de plusieurs articles intéressans.

C'est d'après ces considérations que nous conçûmes, il y a quatre ans, le projet de donner une table analytique & raisonnée de toutes les matières contenues dans les dix-sept volumes de l'Encyclopédie; mais les difficultés de l'exécution pensèrent nous y faire renoncer. La célébrité que l'Encyclopédie s'est acquise dans toute l'Europe, exigeait qu'un ouvrage destiné à faire corps avec elle, eût un degré de perfection qui le rendit digne d'un pareil honneur; & nous ne voulions nous-mêmes rien présenter au public, qui, à l'abri d'un titre si imposant, se ressentit de la charlatanerie souvent reprochée aux libraires. Nous sentions qu'un ouvrage, tel que nous l'avions conçu, demandait unité dans le plan & liaison dans ses parties: ce qui ne pouvait être qu'autant qu'il serait exécuté par une seule personne. Et où en trouver qui eût la patience & le tems nécessaires de lire, d'analyser, la plume à la main, dix-sept volumes *in-folio*, & de plus,

tous les talens nécessaires pour exécuter une telle entreprise? Heureusement pour nous, un de nos compatriotes, M. Mouchon, aujourd'hui ministre de l'église française de Bâle, a eu le courage de l'entreprendre; ses connaissances en tout genre nous assurent du succès & de la reconnaissance du public, peut-être même, & il ose s'en flatter, lui assureront-elles à lui-même la reconnaissance des illustres auteurs de l'Encyclopédie, dont il a rendu les ouvrages plus utiles encore, & plus à la portée de toutes sortes de lecteurs. Il a consacré cinq années entières à l'exécution de notre plan; & ceux qui examineront son ouvrage avec attention, seront étonnés qu'il ait pu en venir à bout dans cet espace de tems. C'est le fruit de son travail, que nous annonçons aujourd'hui sous le titre de *table analytique & raisonnée des matieres contenues dans les XVII volumes de l'Encyclopédie*, dans laquelle on trouvera :

1°. L'analyse, ou le sommaire des articles qui s'étendent au-delà de la simple définition du mot.

2°. A la suite de l'analyse de chaque article, le recueil de tout ce qui peut encore appartenir à cet article, extrait du corps entier de l'Encyclopédie.

3°. La nomenclature de tous les hommes célèbres dont il est parlé dans l'Encyclopédie,

avec

avec le renvoi aux pages où il en est parlé.

4°. Quelques nouveaux articles formés de la réunion de diverses propositions, pensées, observations, &c. qui se rapportaient à un objet dont l'article spécial manquait dans l'Encyclopédie.

L'Encyclopédie proprement dite, devant être à jamais un corps d'ouvrage distinct & séparé de tous les supplémens dont elle est susceptible, & que déjà des savans distingués dans la république des lettres annoncent aujourd'hui, nous n'avons pas jugé convenable de les insérer dans notre table des matieres. Elle sera liée avec l'Encyclopédie, & fera corps avec elle; elle servira même à l'usage des supplémens, parce que, présentant à chaque article le point où, pour ainsi dire, l'Encyclopédie s'est arrêtée, elle indiquera par-là même celui d'où les supplémens doivent partir. Et comme le dépôt des connaissances humaines, tel que sera toujours l'Encyclopédie, sera susceptible d'augmentations & de nouveaux supplémens tous les vingt ans, une table qui aurait renfermé les premiers, se trouverait imparfaite lorsqu'il en paraîtrait de nouveaux; au lieu qu'étant toujours une & annexée au grand ouvrage auquel on fera des supplémens, elle pourra, nous osons le penser, servir de modele aux tables dont chaque supplément sera lui-même susceptible.

L'édition que nous avons publiée de l'Encyclopédie ayant été imprimée page à page sur la première édition commencée à Paris, & achevée à Neuchâtel, la table que nous allons publier servira également pour les deux éditions, & elle sera imprimée sur le même papier & sur le même format.

Cette entreprise ayant demandé, comme nous l'avons dit, de la part du rédacteur, un travail de près de cinq années, ne sera en état d'être mise sous presse qu'à la fin de l'année 1776, & elle paraîtra au mois d'octobre de l'année 1777; mais nous avons cru nécessaire de l'annoncer dès à présent au public.

Comme nous ne voulons pas multiplier le nombre des volumes d'un livre qui tient déjà beaucoup de place dans les cabinets des gens de lettres, nous réduirons notre table, quelle que puisse être son étendue, à un seul volume de la grosseur des volumes du discours, & nous nous servirons pour cela d'un plus petit caractère.

Son prix sera le même que celui que nous avons fixé aux volumes de planches que nous avons publiés, & nous la donnerons séparément aux souscripteurs de la première édition.

L'on ne paiera ce volume qu'ent le recevant; mais ceux qui voudront se le procu-

rer , devront s'inscrire dans le courant de l'année 1776. Nous n'en tirerons que le nombre qui nous aura été demandé à cette époque.

Quoique l'ouvrage ne soit pas encore entièrement achevé , nous croyons convenable de présenter au public des exemples courts, & pris au hasard , pour qu'il puisse juger avec connaissance de cause de la manière dont l'auteur de la table a exécuté son entreprise.

Nota. Le chiffre romain indique le tome : le chiffre arabe indique la page ; & les lettres *a* & *b* , la première & seconde colonne de la page.

I. Articles analysés , à la suite desquels se trouve l'indication de ce qui appartient à ces articles dans les autres volumes de l'ouvrage.

ÉTÉ (*Géog & physiq.*) , détermination astronomique du commencement & de la fin de l'été. Pourquoi le tems de la plus grande chaleur n'arrive ordinairement que cinq ou six semaines après le commencement de l'été. Levant & couchant d'été. Art. ÉTÉ. T. VI. Solstice d'été XV. 327. *a.* Cause de l'été astronomique XI. 908. *a.* Fleurs qui paraissent en été IV. 704. *a.* De la chaleur d'été de différens climats VI. 601. *a.* Sentiment de M. Halley sur la chaleur de l'été près des poles

XII. 901. *b.* Des pluies de l'été 792. *b.* 793. *a. b.* Maladies de l'été XIII. 87. *a.* Régime à observer dans cette saison XIV. 13. *a.* Comment les anciens représentaient l'été 530. *a.* Sur l'été. Voyez l'art. SAISON.

JARDINS. (*Arts.*) Diverses compositions & ornemens des jardins. Signification étendue du mot *jardin*. Divers jardins renommés. Leçons de jardinage que donna aux Romains Cn. Marius qu'on nommait l'ami d'Auguste. Ses livres sur les jardins & l'agriculture. Les Français n'ont connu l'art de décorer les jardins que sous Louis XIV. Cet art fut alors perfectionné par la Quintinie pour l'utile, & par le Nôtre pour l'agréable. Observations sur ces deux hommes. Depuis la mort de le Nôtre, son art a étrangement dégénéré parmi nous. Observations sur le château & les jardins de Versailles. Critique de notre goût actuel pour les décorations des jardins. Éloge des jardins anglais. Art. JARDINS. Conditions nécessaires à une bonne situation pour un jardin XV. 232. *b.* Diverses sortes d'allées de jardin, maniere de les dresser I. 278. *a. b.* De la décoration des jardins IV. 703. *b.* Comparaison des jardins français avec ceux d'Angleterre & d'Italie IV. 703. *b.* De la distribution des eaux dans un jardin *ibid.* Leçons sur la maniere de planter dans les jardins XII. 726. *a.* Propor-

tions à observer dans la forme & les parties d'un jardin XIII. 469. *a.* Usage qu'on pourrait faire d'un courant d'eau dans un jardin XIV. 433. *b.* Sable pour les allées 465. *b.* Maniere de sabler 466. *b.* Salle de jardin 574. *b.* Salle de treillage 575. *a.* De l'usage des bancs dans les jardins II. 55. *a.*

II. Article d'un homme célèbre.

HOMERE, mere de ce poète XI. 145. *b.* Lieu de son tombeau *ibid.* Marbre représentant son apothéose XIII. 359. *a.* Observations sur ce poète & sur ses ouvrages VII. 908. *a.* XII. 817. *a. b.* XV. 244. *a. b.* Ses livres sont les plus anciens des livres profanes qui nous sont parvenus IX. 608. *a.* Pourquoi ses poèmes furent appelés *rapfodies* XIV. 244. *b.* Chanteurs de ces poèmes appelés *rapfodes* *ibid.* *a. b.*

III. Article nouveau composé de différentes propositions éparfes dans divers articles.

PROGRÈS DES ARTS ET DES SCIENCES. Il vaut mieux que les sciences & les arts s'avancent chez un peuple par des progrès insensibles, que si un homme de génie les amènerait tout-à-coup à un certain degré de perfection V. 644. *c.* L'origine & les premiers progrès d'un art, demeurent ordinairement cachés 647. *a.* Les progrès des sciences vont d'un pas égal avec celui des lettres IX. 409. *b.*

410. *a. b.* Lenteur avec laquelle les découvertes sont perfectionnées X. 488. *b.* Énumération des causes qui empêchent les progrès des lettres, des arts & des sciences : 1°. La facilité de se donner des titres au-dessus de ceux qu'on mérite V. 389. *b.* 2°. L'ignorance de nos forces I. 843. *a.* 3°. La diversité de langues & de caractères d'écriture. Divers projets pour remédier à cet inconvénient II. 645. *b.* 4°. Le luxe IX. 673. *b.* XIV. 789. *a. b.* 5°. Vices dans l'institution de nos académies, qui s'opposent à ce progrès XIV. 789. *a. b.* Le nombre des carrosses qu'il y a dans Paris regardé comme une des causes de la décadence des lettres II. 705. *a.* Réunissez à tout ce qui vient d'être indiqué la lecture de l'article LITTÉRATURE T. IX.

III. *Sendschreiben, &c.* c'est-à-dire, *lettre à l'auteur de l'avis sur les savans de Zurich, inséré dans la bibliothèque universelle de théologie, tome I; où l'on rend compte, entr'autres, de quelques faits relatifs à M. Lavater. Par un ecclésiastique Zuricois. Berlin & Leipsick, chez Decker, 1775.*

LE premier volume de la *bibliothèque universelle de théologie*, contenait un avis sur

les gens de lettres de Zurich ; un bruit sourd attribuait cette piece à un savant de la même ville, probablement à M. Lavater lui-même. On trouva bien des choses à relever dans cet écrit ; on se plaignit sur tout de ce qu'on n'y montrait que d'un côté les hommes célèbres dont il y est fait mention. Un anonyme, que l'on a connu dans la suite, M. Jacob Hottinger, entreprit de relever cette inexacétude. Il aurait voulu qu'un crayon impartial eût dessiné les cicatrices & les rides des physionomies ; & c'est pour suppléer à ce défaut, qu'il communique au public quelques anecdotes relatives à M. Lavater. Il reproche à cet écrivain de ne savoir pas réprimer son imagination. " Lorsque sa tête est échauffée d'une idée, il n'a plus d'yeux pour aucun autre objet. C'est un amant qui porte par-tout l'image de sa maîtresse : ou mieux encore, il ressemble à certains Chinois qui, après avoir fixé pendant des années entieres le bout de leur nez, s'imaginent enfin pouvoir pénétrer l'essence de la divinité „

Ce jugement est sévere ; mais nous sommes forcés de convenir que M. Lavater, considéré comme écrivain, semble y avoir donné lieu. Pour appuyer le reproche d'un fanatisme ridicule, qu'il fait ouvertement à M. Lavater, l'anonyme se fonde sur des faits

qu'il serait à souhaiter que l'on pût réfuter. Qui pourra s'empêcher de rire, dit notre auteur, quand il entendra que M. Lavater croit la toute-science d'une servante d'écurie, actuellement vivante au canton de Lucerne, dont il dit expressément qu'elle *possede une sorte de toute-science*; qu'il prône les connaissances d'une prophétesse de Bienne, qui lui a fait voir au fond d'une bouteille le sultan dans son ferrail & au divan, aussi bien que tous les cardinaux alors assemblés dans le conclave; qu'il applaudit le révérend Martin de Schirbach, lequel, entr'autres miracles très-singuliers, a guéri une vache en la couvrant de son ombre? Tout cela n'est que ridicule; mais on cesse de rire, quand on entend un théologien fonder sur des faits de cette nature la durée non interrompue des dons miraculeux, quand il ne craint pas de prêcher une pareille doctrine, quand il fait de ces dons le caractère exclusif du vrai chrétien, & une condition nécessaire du salut. On est étonné de voir que rien n'est capable de le guérir d'une telle manie. L'Allemagne entière a été témoin des mauvais succès d'un de ses disciples, l'honnête M. R*** B*** de S**, qui, séduit par ce nouveau système, n'a pas craint de se présenter à une des premières cours de l'Europe, où il prétendait à toute force être nommé premier

ministre. " Personne n'a été guéri de la migraine par les billets cachetés de M. Lavater. Aucun aveugle n'a recouvré la vue par l'application de sa salive: cependant il fait imprimer en 1774, des opinions dignes du dixième siècle. A ces traits, on est tenté d'envisager cette comédie sous un tout autre point de vue. "

" Il y a environ trois ans, continue l'anonyme, qu'un jeune homme de mérite se laissa prévenir par les opinions particulières de M. Lavater. Sa bonne conduite & son savoir l'avaient distingué parmi nos jeunes ecclésiastiques; lorsque, malheureusement pour lui, sa tête s'échauffa; il rassembla un certain nombre de bonnes âmes; on forma bientôt un conventicule, on bâtit au milieu d'un bois près de Zurich, une petite chapelle qui subsiste encore. Au moyen d'un cerveau ardent & d'un certain nombre de passages de l'Écriture-sainte ridiculement entassés, M. Lavater érigea en prophétesse une paysanne des environs. Richement entretenus, cette femme & ses enfans vécurent sans rien faire. Adorée de M. Lavater & d'autres gens de bien, elle s'adonna à une vie purement spéculative, prêcha la repentance, & dissipa l'argent qui abondait chez elle, au milieu d'une foule de gens de rien, qui accoururent de toute part. -- Telle était la sainte assemblée.--

A en juger par une lettre de M. Lavater à M. Spalding , on dirait qu'il fut dans tout cela simple spectateur , examinant la scène de loin avec un sourire de pitié ; cependant la chose fit grand bruit. Si le magistrat s'en était mêlé , s'il avait interpolé son autorité pour réprimer ces novateurs , ils auraient eu ce qu'ils méritaient. Mais , graces à la sagesse de notre souverain , & à la prudence de notre respectable Ulrich (*), on ne jugea pas ces gens dignes de la couronne du martyre. Peu à peu la contagion se dissipa sans bruit. Il devait y avoir des miracles , & la chapelle porte encore aujourd'hui le nom de *miraculatorium de M. Lavater* ; mais le seul qui s'y fit , fut opéré par un homme qui n'était pas de la secte. M. le docteur Hirzel , devinant la cause du mal , purgea à répétées fois le jeune homme , & lui rendit l'usage de sa raison , &c.,

Si tous ces faits sont vrais , il faut convenir que l'anonyme a raison d'ajouter : " On ne fait que penser de soi-même & des autres , quand on lit dans toutes les gazettes , en quel lieu M. Lavater allant aux eaux pour sa santé , est descendu du chariot de poste ,

(*) Ce digne théologien est Antistes , ou chef du clergé de Zurich. Nous avons eu occasion de parler de ses ouvrages.

en quel endroit il a prêché, &c. &c. à peu près comme si le Sauveur en personne avait passé par-là pour y annoncer l'évangile, & opérer tous ses miracles, jusqu'à chasser les esprits impurs. Supposons qu'une de ces feuilles tombe entre les mains de quelque Zuricois, homme de sens... son premier mouvement sera la surprise, le second sera un éclat de rire de pitié. „

Si au contraire ces faits ne sont pas fondés, si ce sont des inventions, si seulement l'on s'est permis de les présenter sous un faux jour: que devra faire M. Lavater? Il est dans l'obligation de les réfuter; il se le doit à lui-même, à ses amis & au public.

Cependant, au lieu de cette réfutation, on a vu paraître une feuille volante, dans laquelle M. Lavater se contente de dire qu'il n'aurait jamais imaginé que l'on fût capable d'une méchanceté pareille à celle de l'anonyme; que cet homme est un calomniateur, & qu'il ne veut pas le réfuter. Et pourquoi ne pas réfuter une chose si digne de l'être? *J'aime mieux*, dit M. Lavater, *mille fois mieux*, être l'objet que l'auteur de la calomnie. Sans doute; mais s'il dépend de lui de n'être ni l'un ni l'autre, préférera-t-il d'être calomnié? S'exposera-t-il volontairement à être condamné par les étrangers qui ne peuvent pas se transporter sur les lieux, pour

examiner les faits ? M. Lavater ne conçoit-il pas qu'il répand un faux jour sur son propre caractère, en qualifiant sans la moindre preuve, son antagoniste, d'être un calomniateur ? Si c'est par un principe de modération que M. Lavater ne daigne pas même se défendre, comment concilier avec cette vertu, les odieuses épithètes dont il charge l'anonyme ? M. Lavater en appelle au témoignage de ceux qui le connaissent, à la lecture de ses propres ouvrages, pour confondre son accusateur ; pourquoi ne pas nommer ces témoins ? Pourquoi ne pas citer ces ouvrages ? Que ferait-ce, si ces ouvrages condamnaient leur auteur ? Si l'on y trouverait presque par-tout un penchant trop marqué au fanatisme ; s'il avait donné lieu à de pareils soupçons, en se déclarant pour les charlataneries superstitieuses du P. Gassner ; en un mot, s'il ne s'agissait pas de faits ; si l'on s'était contenté de répandre des soupçons sur le caractère moral ou les talens de M. Lavater : il suffirait d'en appeler à sa vie & à ses ouvrages. Mais des reproches bien articulés ; des faits, des détails ; des faits malheureusement trop confirmés par les ouvrages de M. Lavater, *ses vues dans l'éternité, son journal, ses pensées diverses, sa lettre insérée dans les gazettes littéraires de Halle & de Francfort sur la folie du P. Gass-*

ner, &c. &c : en vérité, cela demande une réfutation solide.

Peut-être que les amis de M. Lavater auront suppléé à son silence. Il a paru une foule d'écrits.

Beleuchtung, &c. c'est-à-dire, éclaircissement sur la lettre d'un soi-disant ecclésiastique Zuricois, à l'auteur de l'avis sur les savans de Zurich, inséré dans le premier volume de la bibliothèque universelle de théologie, &c. Francfort & Leipsick, 1775, 22 pages in-8^o.

Cette brochure ne contient autre chose que l'affertion sans la moindre preuve, que l'anonyme est un calomniateur des lamentations sur les tems malheureux où la calomnie triomphe, une courte apologie de la physiognomistique, & une sommation à l'anonyme de se rétracter.

Gedancken, &c. Pensées sur la lettre d'un ecclésiastique Zuricois, &c. Par J. J. Hefs, M. D. S. E. membre de la société ascétique. Zurich, 1775.

M. Hefs montre dans cette piece une modération digne de son état. Il reproche à l'anonyme d'être tombé dans le même défaut qu'il avait blâmé dans l'auteur de l'avis. Celui-ci n'avait montré M. Lavater que du coté le plus favorable : l'anonyme, au contraire, affecte de taire les bonnes qualités, le

mérite réel de cet écrivain, pour ne laisser appercevoir que ses défauts. Venant ensuite aux faits qui font le principal sujet de la dispute, M. Hefs accuse l'anonyme de les avoir exagérés, ou présentés dans un faux jour, sans respecter, comme il l'aurait dû, la vérité historique. Cependant cet apologiste ne pousse pas son examen sur tous les faits. Il se contente de dire qu'il ignore absolument cette chapelle nommée *miraculatorium de M. Lavater*. Il affirme que M. Lavater, loin d'avoir aucune influence sur l'affaire de M. de S** , a témoigné son déplaisir de cet écart d'imagination: Quant aux autres accusations de l'anonyme, il laisse aux panégyristes de M. Lavater le soin de les réfuter,

Un ami de M. Lavater vient de rassembler sous un même titre toutes les brochures publiées sur cette affaire, à l'exception de *l'éclaircissement*.

Herrn, &c. Caractere moral de M. J. C. Lavater, tracé par ses amis, par ses ennemis, & par lui-même; avec cette épigraphe: Mille fois mieux être calomnié que calomniateur. Berlin, Zurich & Francfort, 1775, 88 pages in-8°.

Après un court avertissement qui ne renferme que des généralités, on lit d'abord la lettre de M. Hottinger. Vient ensuite un petit pamphlet, pour servir d'*appendice* à la

lettre. L'auteur, qui semble supposer vrais tous les faits controversés, prend un tour très-singulier pour justifier M. Lavater, ou même pour lui en faire un mérite : " Que dii ait-on, si M. Lavater n'avait fait tous ces essais, ces cures miraculeuses, &c. que pour réfuter la doctrine d'une communion chrétienne sur les miracles, pour leur montrer que les dons de l'Esprit-saint, la foi, la prière sont les mêmes aujourd'hui qu'au tems des apôtres, mais que les effets en sont différens ? Tous ces faits prouvent que les maladies sont produites par une longue suite de causes physiques, qui ne peuvent pas être enlevées par un seul mot, quand même elles ne viendraient que de la corruption morale de l'ame & de ses desirs. Guérir un malade au nom de Jésus-Christ, ce serait aujourd'hui montrer à celui qui souffre, les moyens de s'approprier la patience du Sauveur, jusqu'à ce que la nature ait eu le tems d'écartier les obstacles & de ramener la santé : le reste est l'ouvrage du médecin. Je suis charmé d'apprendre que le feseur de miracles d'Ellvangen fait une différence marquée entre les maladies qui proviennent de causes naturelles, & celles qui viennent du diable ; c'est-à-dire, de la corruption morale. Je vois avec plaisir qu'il guérit uniquement par l'imposition des mains au nom de Jésus-Christ.

Cette distinction dans la bouche d'un feseur de miracles , est digne de notre siècle. Que ne devrions - nous pas à M. Lavater , si en se rapprochant en ce point des catholiques romains , il les engageait à se rapprocher de nous dans d'autres articles où ils diffèrent de notre croyance ? A coup sûr cette réunion serait très-utile à l'une & à l'autre communion „ Quel jugement porter d'une pareille apologie ? Nous pensons que le lecteur intelligent aura bientôt décidé.

On a encore publié sur le même sujet , une lettre adressée à M. Lavater par Anne de chez Felix Fickelschner, 1775; feuille in-8°.

Le titre paraît une ironie. Le ton emphatique de la dédicace est une injure :

*Grand homme , &c ce qui est plus encore ,
homme de bien !*

Ce n'est pas ainsi qu'on apostrophe un homme modeste.

Le corps de la lettre est plus sérieux. On y exhorte M. Lavater à ne pas se laisser décourager par les contradictions : on l'invite à développer son opinion sur le don des miracles , puisqu'il a manifestement pour lui les décisions de J. C. & de ses apôtres ; de déclarer publiquement ce qu'il pense des moraves , parce qu'on dit qu'il les connaît mieux que le vulgaire ; de tourner ses recherches

cherches sur le prix du sentiment dans le christianisme, sur la misere de l'homme, & sur sa corruption; de faire une confession ouverte de son systême sur la foi justifiante & sur la vraie conversion; enfin, de ne pas se laisser, dans ces tems fâcheux, d'annoncer le Seigneur Jesus-Christ à ce monde qu'il a racheté. Sans doute que M. Lavater aurait fait tout cela sans cette sommation.

Nous avons voulu épuiser ce sujet, afin de n'y plus revenir. Ce que nous avons rapporté, dans ce journal, des divers ouvrages de M. Lavater, semblait nous inviter à mettre sous les yeux de nos lecteurs toute cette controverse, sans prendre nous-mêmes aucun parti.





S E C O N D E P A R T I E.
 NOUVELLES LITTÉRAIRES
 D E L' E U R O P E.

I. *Anecdotes dramatiques, contenant 1°. toutes les pièces de théâtre & dans tous les genres, jouées à Paris ou dans les provinces. 2°. Celles qui n'ont point été représentées. 3°. Un recueil d'anecdotes, d'événemens, de traits sérieux ou plaisans, auxquels les représentations de plusieurs de ces pièces ont donné lieu. 4°. Les noms des auteurs, poètes ou musiciens qui ont travaillé pour le théâtre français, des acteurs & actrices célèbres; avec un abrégé de leur vie, &c. 5°. Enfin un tableau accompagné d'anecdotes des théâtres de toutes les nations. A Paris, chez la veuve Duchêne, trois gros volumes in-8°. Second extrait.*

MISANTHROPE. Le roi de Prusse dit quelque part dans ses ouvrages, à l'occasion des pièces de ce genre, qu'il aimerait mieux se voir jouer dans une comédie bien faite, & dans le bon genre, que d'assister seulement à l'une de nos pièces modernes.

Le même prince voyait jouer le *Cercle* par ses comédiens : les beaux esprits Français qui l'entouraient, souriaient à tous les traits fins, à toutes les épigrammes, dont cette piece est remplie. Le roi, surpris de n'éprouver pas la même sensation, leur en demanda la cause. "Sire, lui répondirent-ils, il faudrait, pour bien sentir toutes les finesses de cette piece, que votre majesté connût Paris comme nous. Oui, dit le prince ! Ah ! je comprends, mais je n'ai pas besoin de me transporter à Paris, pour goûter toutes les beautés du *Misanthrope* „.

On agitait un jour, en présence de Louis XIV, s'il était permis ou non d'aller à la comédie. Le roi voyant paraître le grand Bossuet qui avait écrit contre le théâtre, dit : "Voici le docteur, il nous décidera ce point, & après avoir exposé le fait, qu'en dites-vous, continua le prince ? Sire, répondit l'évêque, il y a de grands exemples pour, & de fortes raisons contre „.

CORNEILLE (*Pierre*). Entre plusieurs époques glorieuses pour le grand Corneille, en voici une que l'on peut citer comme unique. Etant venu un jour à la comédie, où il n'avait point paru depuis deux ans, les acteurs s'interrompirent d'eux-mêmes; le grand Condé, le prince de Conti, & généralement tous ceux qui étaient sur le théâtre,

se leverent; les loges suivirent leur exemple ; le parterre se signala par des battemens de mains , & par des acclamations , qui recommencerent à tous les entr'actes. Des marques d'une distinction si flatteuse pour l'amour-propre , devaient être bien embarrassantes pour un homme dont la modestie allait de pair avec le mérite.

Comme c'est une loi à l'académie française , que le directeur fasse les honneurs d'un service pour ceux qui meurent sous son directorat , il y eut une contestation de générosité entre Racine & M. l'abbé de Lavau , à qui ferait le service de Corneille ; parce qu'il paraissait incertain sous le directorat du quel il était mort. La chose ayant été remise au jugement de la compagnie , M. l'abbé de Lavau l'emporta ; & Benferade dit à Racine : " Si quelqu'un pouvait prétendre à enterrer Corneille , c'était vous. Vous ne l'avez pourtant pas fait „.

CORNEILLE (*Thomas*). Despréaux & Racine , qui avaient fait tous leurs efforts pour décrier Quinault , engagerent Thomas Corneille à composer des opéra , afin de supplanter leur ennemi. Corneille se laissa persuader ; mais il ne réussit pas. Pierre Corneille , son frere , avait aussi voulu s'essayer dans le même genre , & n'avait pas eu un plus grand succès. On a remarqué que les deux

freres avaient épousé les deux sœurs, en qui il se trouvait la même différence d'âge qui était entr'eux. Il y avait des enfans de part & d'autre, en pareil nombre. Ce n'était qu'une même maison, qu'un même domestique. Enfin, après plus de vingt-cinq ans de mariage, les deux freres n'avaient pas encore songé à faire le partage des biens de leurs femmes.

DUMESNIL (*Mlle. Marie*). Mlle. Dumefnil, dans le rôle de *Cléopâtre*, au cinquieme acte, lorsqu'après toutes ses horribles imprécations, & prête à expirer dans sa rage, elle dit :

Je maudirais les dieux, s'ils me rendaient le jour. Je sentit frappée d'un grand coup de poing dans le dos, par un vieux militaire qui était dans les balcons du théâtre, précisément derrière elle; & cela, en lui disant à haute & intelligible voix : " Va, chienne, à tous les diables „. Ce trait de délire, qui interrompit & le spectacle & l'actrice, n'empêcha pas celle-ci de remercier l'officier après la piece, comme de l'éloge le plus flatteur qu'elle eût pu jamais recevoir dans ce rôle; tant elle avait fait illusion par la vérité de son jeu.

LE COUVREUR (*Adrienne*). *Lettre de mademoiselle le Couvreur, écrite le 5 mai 1728, à M. ***.*

Vous connaissez la vie dissipée de Paris,

& les devoirs indispensables de mon état : je passe mes jours à faire les trois quarts au moins de ce qui me déplaît. Des connoissances nouvelles, mais qu'il m'est impossible d'éviter, tant que je serai liée où je suis, m'empêchent de cultiver les anciennes, ou de m'occuper chez moi selon mon gré. C'est une mode établie de dîner ou de souper avec moi, parce que quelques duchesses m'ont fait cet honneur. Il est des personnes dont les bontés me charment & me suffiraient, mais auxquelles je ne puis me livrer, parce que je suis au public, & qu'il faut absolument, ou répondre à toutes celles qui ont envie de me connaître, ou passer pour impertinente. Quelque soin que j'y apporte, je ne laisse pas de mécontenter, si ma pauvre santé, qui est faible, comme vous savez, me fait refuser ou manquer à une partie de dames que je n'aurai jamais vues, qui ne se foucient de moi que par curiosité, ou, si je l'ose dire, par air; car il en entre dans tout. "Vraiment, dit l'une, elle fait la merveilleuse. Une autre ajoute : c'est que nous ne sommes pas titrées. Si je suis sérieuse, parce qu'on ne peut pas être fort gaie au milieu de beaucoup de gens qu'on ne connaît pas : c'est donc là cette fille qui a tant d'esprit, dit quelqu'un de la compagnie. Ne voyez-vous pas qu'elle nous dédaigne, dit une

tre, & qu'il faut favoir du grec pour lui plaire ; elle va chez madame de Lambert „ Je ne fais pourquoi je vous fais tout ce détail, car j'ai bien d'autres choses à vous dire ; mais c'est que je suis encore toute remplie de nouveaux propos de cette espece , & plus occupée que jamais du desir de devenir libre , & de n'avoir plus de cour à faire qu'à ceux qui auront réellement de la bonté pour moi , & qui satisferont & mon cœur & mon esprit. Ma vanité ne trouve point que le grand nombre dédommage du mérite réel des personnes. Je ne me soucie point de briller ; j'ai plus de plaisir cent fois à ne rien dire , mais à entendre de bonnes choses ; à me trouver dans une société douce de gens sages & vertueux , qu'à être étourdie de toutes les louanges fades que l'on me prodigue à tort & à travers. Ce n'est pas que je manque de reconnaissance ni d'envie de plaire ; mais je trouve que l'approbation des fots n'est flatteuse que comme générale , & qu'elle devient à charge , quand il la faut acheter par des complaisances particulieres & réitérées.

LULLY (*Jean - Baptiste*). Lully s'étant , comme on l'a dit , blessé au petit doigt du pied , en battant la mesure avec sa canne , cette blessure qu'on négligea d'abord , devint si considérable , que son médecin lui

conseilla de se faire couper le doigt. On retarda l'opération; & le mal gagna bientôt la jambe. Son confesseur, qui le vit en danger, lui dit, qu'à moins de jeter au feu ce qu'il avait noté de son opéra nouveau, pour montrer qu'il se repentait de tous ses opéra, il n'y avait point d'absolution à espérer. Il le fit; & le confesseur se retira. M. le duc vint le voir, & lui dit: "Quoi! tu as jeté au feu ton opéra? Que tu es fou, d'en croire un janséniste qui rêvait! Paix, monseigneur, paix, lui répondit Lully à l'oreille: Je savais bien ce que je faisais; j'en avais une seconde copie „.

MAUPIN (*la demoiselle*). Dumefnil, acteur de l'opéra, l'ayant insultée, elle l'attendit un soir dans la place des Victoires, vêtue en homme, voulut l'obliger de mettre l'épée à la main, & sur son refus, lui donna une volée de coups de bâton, & lui prit sa tabatière & sa montre. Le lendemain, Dumefnil raconta à l'opéra son aventure, qui avait fait beaucoup de bruit; mais il la raconta avec d'autres circonstances, & se vanta d'avoir été attaqué la veille par trois voleurs, dont il s'était défendu vigoureusement, mais qui lui avaient pris sa montre & sa tabatière; lorsqu'il eut fini de raconter ses bravades, mademoiselle Maupin qui était du nombre de ses auditeurs, lui dit: "Tu en

as menti ; tu n'es qu'un lâche & un poltron : car c'est moi seule qui ai fait le coup ; & voilà ta montre & ta tabatiere , que je te rends , pour preuve de ce que je dis „ Thévenard , qui l'avait aussi offensée , & qui craignait une pareille aventure , fut obligé de rester caché pendant trois semaines au Palais-royal ; & enfin , pour sortir d'embarras , il prit le parti de demander pardon à mademoiselle Mau-pin.

MOLIERE. Il avait un grand-pere qui l'aimait beaucoup ; & comme ce vieillard avait de la passion pour la comédie , il menait souvent le petit Poquelin à l'hôtel de Bourgogne. Le pere , qui appréhendait que ce plaisir ne dissipât son fils , & ne lui ôtât l'attention qu'il devait à son métier , demanda un jour au bon-homme pourquoi il menait si souvent son petit-fils au spectacle ? “ Avez-vous envie , lui dit-il , d'en faire un comédien ? Plût à Dieu , lui répondit le grand-pere , qu'il fût aussi bon comédien que *Belle-rose* ! „ Cette réponse frappa le jeune homme.

Le pere de Moliere , fâché du parti que son fils avait pris d'aller dans les provinces jouer la comédie , le fit solliciter inutilement par tout ce qu'il avait d'amis , de quitter cette pensée. Enfin il lui envoya le maître chez qui il l'avait mis en pension pendant les premières années de ses études , espérant

que, par l'autorité que ce maître avait eue sur lui pendant ce tems là, il pourrait le ramener à son devoir ; mais bien loin que cet homme l'engageât à quitter sa profession, le jeune Moliere lui persuada de l'embrasser lui-même, & d'être le docteur de leur comédie ; lui représentant que le peu de latin qu'il savait, le rendrait capable d'en bien faire le personnage, & que la vie qu'ils menaient, serait bien plus agréable que celle d'un homme qui tient des pensionnaires.

Louis XIV, voyant un jour Moliere à son dîné, avec un médecin nommé Mauvillain, lui dit : " Vous avez un médecin, que vous fait-il ? Sire, répondit Moliere, nous raisonnons ensemble : il m'ordonne des remèdes ; je ne les fais point, & je guéris „. Mauvillain était ami de Moliere, & lui fournissait les termes d'art, dont il avait besoin. Son fils obtint, à la sollicitation de Moliere, un canonicat à Vincennes.

Baron annonça un jour à Moliere, un homme que l'extrême misere empêchait de paraître. " Il se nomme Mondorge, ajouta-t-il. Je le connais, dit Moliere ; il a été mon camarade en Languedoc ; c'est un honnête homme. Que jugez vous qu'il faille lui donner ? Quatre pistoles, dit Baron, après avoir hésité quelque tems. Hé bien, repliqua Moliere, je vais les lui donner pour moi ; don-

nez - lui pour vous ces vingt autres que voilà „. Mondorge parut; Moliere l'embrassa, le consola, & joignit au présent qu'il lui fit, un magnifique habit de théâtre, pour jouer les rôles tragiques.

Moliere était désigné pour remplir la première place vacante à l'académie française. La compagnie s'était arrangée au sujet de sa profession : il n'aurait plus joué que dans les rôles de haut comique ; mais sa mort précipitée le priva d'une place bien méritée ; & l'académie, d'un sujet si digne de la remplir. Ce fait est attesté par une note de l'académie française.

PANNARD (*Charles-François*). Il était tel qu'il s'est peint. Plus enjoué, mais aussi simple que La Fontaine, d'un caractère vrai & sans fard, sans jalousie & sans ambition ; ardent ami, convive aimable, il conserva sa gaiété dans toutes les situations de la vie. Plus sage encore dans ses mœurs que dans ses vers, il n'afficha jamais cette vaine philosophie, qui ne consiste que dans des paroles & dans une conduite singulière. Ce vers que M. Favart, son ami, a fait sur Pannard, le caractérise très-bien :

Il chansonna le vice, & chanta la vertu.

II. *Lettre aux éditeurs.*

Vous desirez, messieurs, que je vous rende compte des nouveautés littéraires les plus intéressantes, à mesure qu'il en paraît dans l'immense capitale que j'habite, & vous exigez de plus que je joigne à cette annonce le jugement que j'en ai porté. Je vais essayer de remplir vos vues. Si ma critique ne vous semble pas toujours bien fondée, vous me tiendrez compte au moins de ma complaisance & de ma franchise.

Je commence par le *Célibataire*, comédie de M. Dorat, qui a obtenu jusqu'à présent quinze représentations. Il faut en convenir, messieurs, cette pièce séduit les oreilles au théâtre. Elle produit l'effet d'un tableau dont le coloris serait frais & brillant. Ce premier charme détruit, tout se fane, tout tombe. Il en est de même de cette comédie, elle est semée de petites maximes de morale, dites avec plus d'esprit que de sentiment, de cet esprit du jour, subtil, attrayant. La façon de penser du célibataire n'est pas même soutenue, il se rend à des raisons moins fortes que celles qui déterminent son penchant. On trouve dans cette pièce quelques vers durs qui en rendent la lecture désagréable. Je quitte le *Célibataire*, pour un roman,

le Paysan perverti, ou les Dangers de la ville.
 Vous ne sauriez imaginer le bruit que cet ouvrage commençait à faire à Paris. Des femmes qui donnent à diner & à souper, s'étaient mis en tête d'établir sa réputation. C'en est, comme vous le savez, le moyen infailible. La première partie semblait annoncer du talent ; la seconde a tout gâté, & l'on jette le livre à la troisième. Ce roman est en forme de lettres. C'est un paysan qui, à l'aide de la peinture, & sur-tout d'une belle figure, cherche à faire fortune dans une ville de province. Il est aimé de toutes les femmes, & il aime toutes les femmes. Il débute dans le monde par épouser une demoiselle Manon, grosse du fait de son maître de dessin, à laquelle il croyait avoir inspiré le plus tendre amour. De son côté, il ravit l'innocence d'une petite cousine villageoise, qui devient enceinte. Mademoiselle Manon, quoique coutumière de ces petits accidens, pousse les hauts cris à cette nouvelle, se désespère, & s'empoisonne. Le paysan passe d'aventures en aventures jusqu'au crime ; il tue sa propre sœur, il fait mourir de chagrin ses parens. Devenu aveugle & manchot, enfin, il épouse une madame Parangon qui connaît tous ses forfaits, mais qui ne saurait résister à son penchant. Quelques heures après, il finit sa destinée & sa vie par être écrasé sous les roues d'un carrosse.

De ce roman, à la tragédie du *Connétable de Bourbon*, il n'y a pas si loin que l'on pourrait le croire. Elle a été représentée dernièrement à la cour avec les changemens annoncés. C'est une sorte de témérité d'oser en dire son sentiment Je ne vous tairai cependant pas le mien. Toutes les corrections que l'auteur a faites au cinquième acte, m'ont paru affaiblir la pièce, bien loin d'en augmenter l'intérêt. Adélaïde de Lautrec est blessée d'un coup de fusil dans l'attaque des retranchemens. Les Espagnols victorieux font un brancard de leurs piques, & l'apportent mourante sur le théâtre. Bayard est expiré d'un côté, le connétable de Bourbon est plongé dans un morne désespoir de l'autre. Les dernières paroles d'Adélaïde à son père & au connétable, sont faibles & indifférentes. Je ne suis pas encore exercé, il est vrai, à cette nouvelle tactique de faire mourir les héroïnes à coups de fusil. C'est un grand préjugé sans doute : les auteurs modernes vont travailler à m'en guérir. Mon sentiment est encore qu'Adélaïde est le rôle principal de la pièce, & que le connétable n'est qu'un rôle secondaire ; qu'elle consulte trop son esprit, & pas assez son cœur, pour fléchir son amant, ce qui est une faute considérable. D'ailleurs, le connétable ne dit aucunes bonnes raisons pour disculper son action ; & si l'histoire

même en présente, que ne peut pas faire un poète? Je crois aussi être fondé à trouver le caractère de Bayard trop galant en paroles. Notre galanterie est en effet bien fade, mise en comparaison avec la courtoisie de ces tems-là. Quelques beaux vers, quelques pensées profondes, exprimées fortement, seront toujours applaudies. Mais ces choses-là ne composent pas une bonne tragédie. Quand verrons-nous donc une bonne pièce de théâtre, un bon ouvrage d'histoire, de morale, enfin? Lorsque les hommes auront repris de l'ame & du caractère. Ils n'en ont plus. Interrogez-les, lisez les: ils sont vils de cœur & d'esprit. Mais j'oubliais presque de vous faire part d'une anecdote intéressante qui vient à la suite de la tragédie du *Connétable*. On donnait le grand ballet de Médée. Vestris devait y mourir avec toute la noblesse de son art. La bêtise d'un moucheur de chandelles a sacrifié ce beau moment; il a baissé la toile dans le tems que le danseur n'était encore qu'à son agonie. Vestris, outré de cet accident, a déclaré qu'il donnerait 12 mille francs d'avoir été vu mort. Ce trait seul caractérise le talent. Je vous le récite pour le consacrer.

La huitième lettre de M. Clément à M. de Voltaire vient de paraître. Il est toujours question de la *Hemriade*. Elle attaque les plus

beaux endroits de ce poëme. On met en parallèle les poëtes & les historiens qui ont traité des sujets semblables, & Voltaire ne gagne pas à cette comparaison. Je reproche seulement à M. Clément d'avoir introduit un interlocuteur bête & sot, qui refroidit beaucoup l'entretien.

Vous connaissez sans doute, messieurs, le *Théâtre du monde*, de M. Richer : l'idée était bonne, mais l'exécution n'y répond pas. Les estampes en font le principal mérite. M. le Tourneur est occupé à traduire le théâtre de Shakespeare. Son prospectus vient de paraître. La besogne n'est pas facile. Vous avez vu la mort de l'abbé de Voisenon. Voici son épitaphe par Voltaire :

- » Ici git , ou plutôt fretille
- » Voisenon , frere de Chaulieu.
- » A sa muse vive & gentille ,
- » Je ne prétends pas dire adieu ;
- » Car je m'en vais en même lieu ,
- » Comme cadet de la famille.

Autre épitaphe pour le même.

- » Ci git un abbé libertin ,
- » Frêle de corps , d'humeur folâtre.
- » Il se coëffait d'une calotte ,
- » Mais c'était celle de Crispin.

TROISIEME



TROISIEME PARTIE.
PIECES FUGITIVES.

- I. *Mémoire en forme de lettre, sur une maladie des grains, appelée nielle, &c. Par M. FRÉDÉRIC RAINVILLE, de l'académie de physique de Rotterdam. Second extrait.*

TOUT cet exposé de M. le baron est si clair, si simple, si facile, que j'ose me flatter que le plus grand nombre de mes lecteurs se fera un plaisir de répéter l'expérience. Si donc, d'ici à une couple d'années, chaque observateur veut bien communiquer ses découvertes au public, il est impossible qu'il reste le moindre doute sur cette matiere : l'existence des œufs & des insectes, leur progression successive depuis la racine jusqu'à l'épi, la destruction de la moëlle de la plante qui leur sert d'aliment, le dépôt de leurs œufs au sommet de la tige, &c. tout cela sera prouvé, démontré, ou détruit & renversé pour jamais. Je crois cependant devoir avertir que, comme il s'agit d'objets infiniment petits, il est à propos d'être en garde

contre l'imagination : il faudrait , ce me semble , sur-tout en commençant , n'adopter aucun système , & être fermement décidé à ne décrire que ce qui est , & non ce que l'on desire , ou ce que l'on croit voir.

J'avoue ingénument que ce dernier système m'affecte & me plaît au point que je fais les vœux les plus sinceres pour qu'on puisse en démontrer la vérité ; mais en même tems , je me crois obligé de communiquer au public quelques observations qui , jusqu'ici , m'ont préservé de l'enthousiasme , & qui m'ont fait suspendre mon jugement jusqu'à un plus ample informé.

1°. Je crois être bien fondé à me défier d'une poussiere que l'on apporte dans son cabinet , que l'on met infuser dans une liqueur , & à un certain degré de chaleur , sans doute aussi pendant un certain tems. Toutes ces opérations-là me rendent-elles ce que la nature exécute en plein champ ? c'est ce que j'ignore : j'aimerais mieux que l'on examinât la plante sur pied , dans son état naturel , & qu'on tâchât de découvrir, *sine ullo addito*, ce que c'est que cette poussiere noire qui détruit nos moissons ; car , si je ne me trompe , voilà ce qui intéresse les propriétaires , les laboureurs , l'humanité entière , & non pas le résultat chymique du mélange d'une poussiere avec une liqueur.

2°. Sans faire la moindre violence aux expressions de M. le baron, il fuit naturellement de son système, qu'avec de bons yeux, au moins à l'aide d'une bonne loupe, on devrait, depuis le commencement du printems jusqu'à la formation de la poussière noire, appercevoir des traces de cette progression des insectes, qui "suivent l'accroissement du germe, se multiplient à mesure que la tige s'éleve, & consument la moëlle encore tendre,, (d'une plante qui n'a jamais eu de moëlle); mais je puis certifier que depuis trente ans, je n'ai jamais pu trouver une seule plante de froment, *triticum hybernum*, où il y eût autre chose de niellé que la fructification: l'épi, les feuilles étaient saines & entières; la tige, *culmus*, était intacte: en l'ouvrant dans sa longueur, je n'y ai jamais apperçu la moindre altération; l'intérieur de la tige, *culmus*, qui est toujours creuse & sans moëlle, l'intérieur, dis-je, était frais & succulent, & n'annonçait, par conséquent, en aucune façon, le passage d'un grand nombre d'insectes qui auraient vécu à ses dépens. On dira peut-être que ces insectes sont infiniment petits; mais quand ils le seraient encore davantage, je crois qu'une armée d'insectes assez nombreuse pour déposer, en très-peu de tems, des millions de milliards d'œufs, doit laisser des

marques de son passage sur une plante tendre, de laquelle seule elle a tiré sa substance : or, je le répète, un nombre infini d'examens & d'observations m'ont toujours présenté les feuilles & la tige du froment niellé dans l'état le plus naturel : j'avouerai que j'ai quelquefois, rarement cependant, trouvé la première articulation de la tige entre l'épi & le premier nœud de la tige qui était endommagée ; mais j'ai plus de raison de dire que ce mal venait de l'épi niellé, qui était tout proche, que de l'attribuer à une progression, à un passage d'insectes que tout le reste contredit.

3°. Quoiqu'il en soit de mes réflexions, que je ne donne que comme de simples observations, & pour prouver ma parfaite impartialité sur les anguilles & sur les animalcules microscopiques, je propose un moyen bien simple, & à la portée de presque tout le monde, pour vérifier le système de M. le baron : il ne s'agit que de se procurer quelques grains de froment, *triticum*, peu importe quelle espèce ; d'avoir soin que ces grains soient bien sains & bien mûrs, de les rouler ou frotter dans de la poussière de nielle de l'année, jusqu'à ce qu'ils en soient bien chargés, les semer ensuite en automne, dans un vase transportable, & faire enterrer ce vase dans un jardin, où il restera tout l'hiver. Au

printems, on fera rapporter ce vase pour le placer sous ses yeux, sur une fenêtre, dans une cour, &c. alors rien ne sera plus facile que d'observer si les insectes se développent avec le germe, s'ils montent, en suivant l'accroissement de la tige, & s'ils s'arrêtent à l'épi pour y déposer leurs œufs. Cette expérience doit d'autant moins manquer que, suivant M. le baron, " lorsqu'il n'y a point d'œufs, il ne peut y avoir d'insectes; „ par conséquent, *vice versa*, où il y aura beaucoup d'œufs, on devra trouver abondamment des insectes.

Voici encore une expérience très-praticable : prenez une petite quantité de grains purs & absolument sans poussière ; que ce soit du *froment*, du *seigle*, de l'*orge*, peu importe, pourvu que vous sachiez positivement ce que c'est. Semez une trentaine, plus ou moins, de ces grains en automne, en pleine terre, dans un jardin, autour duquel il n'y ait aucuns grains, *cefealia*. Selon M. le baron, ces grains doivent produire des plantes absolument exemptes d'anguilles, d'animalcules, de nielle quelconque.

Lorsque ces plantes seront en pleine fleur, tems où les calices s'ouvrent considérablement, ayez des œufs d'animalcules que vous aurez fait éclore, & déposez avec précaution les anguilles vivantes, les animalcules,

chaos ustilago enfin, (*) sur l'embryon *germen* de la fleur ouverte. Pour plus de sûreté, répétez cette opération plusieurs fois, & sur plusieurs fleurs différentes. Il me paraît impossible que l'expérience manque jamais; car enfin vous aurez des œufs éclos, des animalcules vivans, ou auxquels, en cas de mort, vous pourrez aisément rendre la vie, *animal redivivum*: ces animalcules sont aisés à traiter, *corpus liberum*: il n'est point à craindre qu'en les transportant vous endommagiez leurs organes délicats, *artubus sensusque organis externis nullis*. Il est donc très-probable que vous produirez de la nielle sur toutes les fleurs où vous aurez porté des insectes: en effet, lorsque l'on a des êtres vivans, une place convenable pour les loger, & une nourriture naturelle & abondante à leur fournir, il me paraît impossible qu'on ne soit pas maître de les multiplier.

Peut-être les deux expédiens que je viens de proposer, ont-ils un très-grand défaut. Ils sont trop simples, trop clairs, trop naturels; ils répandraient trop de jour sur une matière qui ne plaît peut-être que par son

(*) Voici la définition générique de l'animalcule de la nielle: *chaos ustilago*, *corpus liberum*, *uniforme*, *redivivum*, *artubus sensusque organis externis nullis*. Syst. nat. gen. 354, page 1326.

obscurité & par les difficultés qui environnent toutes ses opérations. Tel est l'homme : les subtiles observations faites au microscope enchantent, ravissent ; elles élèvent l'ame fort au-dessus de sa sphere, & la transportent, pour ainsi dire, dans un nouveau monde : qu'en résulte-t-il pour le globe que nous habitons ? Rien, ou si peu que rien. *Interim patitur justus.* Nos moissons souffrent beaucoup tous les ans ; le pauvre manque quelquefois de pain, parce que souvent un sixieme de la récolte est détruit par la nielle.

Comme il est bon, cependant, que toutes les especes de bien possible s'exécutent, rendons au zele, à la sagacité & à la patience des observateurs au microscope, toute la justice qu'ils méritent, convenons qu'ils nous ont rendu, & qu'ils peuvent nous rendre encore des services essentiels ; mais pendant qu'ils travaillent dans le secret de leurs cabinets, qu'il y ait au moins quelques-uns de nous qui fréquentent le laboratoire de la nature, qui, sans préjugés, sans systêmes, avec une ame toute neuve, s'il est permis de parler ainsi, examinent ce qui se passe dans nos champs, le décrivent en termes clairs, dans le style le plus simple, & le communiquent à la société. Si, depuis bien des années, ma santé me l'eût permis, je ne serais pas réduit

aujourd'hui à faire cette proposition au public.

En voilà assez, ce me semble, pour les différens systêmes sur la nature de la nielle : ceux qui souhaiteront des détails plus circonstanciés, peuvent consulter les Transactions philosophiques de la société royale de Londres, volume LV, année 1765, pag. 106, où se trouve une lettre de M. Tiffot à M. Baker, & le volume LIX, année 1769, article XVIII, page 138, où l'on verra un mémoire de M. John Ellis Esquier, au sujet des découvertes de MM. Munckausen & Needham; enfin un ouvrage de M. Henri Baker, de la société royale de Londres, qui a pour titre: *Employment for the microscope, &c.* 1764, chap. IV, page 250, où il y a un très-beau discours sur les anguilles du bled niellé. Il ne me reste donc plus qu'à faire connaître les différentes formes sous lesquelles la nielle des grains s'est présentée à moi pendant le cours de mes herborisations.

Quoique l'examen de la poussière noire de la nielle m'ait convaincu que cette maladie, qui attaque les grains, *cerealia*, & une grande partie des plantes graminées, *gramina*, n'est réellement qu'une seule & même maladie, sous quelque forme qu'elle se présente; cependant, pour mettre quelque ordre dans ce que j'ai à dire, je me crois obligé

d'établir d'abord trois divisions générales , dont chacune aura ses subdivisions particulières , suivant le nombre des variétés que je rencontrerai.

Comme je n'ai jamais trouvé une seule plante dont toutes les parties fussent infectées de la nielle , je me crois bien fondé à diviser cette maladie en trois classes , dont la première contiendra les divers accidens que la nielle (*ustilago*) occasionne à la fructification ; & je nommerai celle-ci *ustilago fructificationis*. Sous la seconde classe , je rangerai les variétés que j'ai observées dans la nielle , lorsqu'elle n'attaque que les feuilles de la plante ; je l'appellerai *ustilago foliorum*. Enfin la nielle qui attaque la tige seule , qui la brûle & la rend semblable à un charbon , donnera la troisième division générale , & sera appelée *ustilago culmi*.

Première division. La nielle qui attaque la fructification , *ustilago fructificationis* , est proprement celle qui intéresse le plus l'humanité ; c'est aussi celle sur laquelle on a le plus écrit , comme je l'ai déjà dit. Je l'ai rencontrée une infinité de fois , sous trois formes très-différentes , qui me fournissent trois subdivisions très-naturelles.

§. I. La première subdivision comprend ce que l'on appelle communément *seigle ergoté* ou *ergot* (*secale cornutum*). Voyez

Langius, act. Lipf. 1718, pag. 309, & tous les auteurs que j'ai déjà cités. Cette maladie a été décrite tant de fois, elle est si généralement connue, que ce serait perdre le tems, que de la décrire encore; mais je crois devoir communiquer des particularités qui me sont tombées sous la main, & qui pourront, je crois, conduire à quelque découverte utile.

1°. En examinant du seigle, *secale cereale*, qui sortait de fleur, sur les épis duquel se trouvaient encore quelques antheres desséchées, qui avaient depuis peu répandu leur poussière fécondante, j'ai trouvé une légère teinte de noir, répandue très - superficiellement sur tout l'épi, & qui n'était bien sensible qu'en certains endroits, où l'on distinguait à la loupe, des grains de poussière noire parfaitement semblables à ceux qui se trouvent sur toutes les plantes niellées: tous les calices étaient fermés, sains & entiers: il est bon de remarquer que les balles du seigle, *glume calycinae*, sont singulièrement dures & rudes; & c'est, je crois, ce qui ne permet pas à la nielle de défigurer le seigle, comme les autres grains. En ouvrant les calices l'un après l'autre, j'ai trouvé plusieurs grains sains & dans un état naturel; quelques calices étaient vuides, & ne contenaient qu'un embryon, *germen*, desséché & mort: enfin,

J'ai remarqué que plusieurs autres embryons, *germina*, étaient déjà altérés, noirs & changés en petits ergots. Mes occupations & les circonstances ne m'ont pas permis de suivre tous les jours ces expériences, qui demandent tous les soins d'un observateur qui demeure à la campagne; mais j'entrevois qu'il ne sera pas difficile de vérifier & de constater les expériences de M. Tillet, dont le sentiment a été couronné par l'académie de Bordeaux en 1754, & qui attribue l'ergot à la piquure de certains insectes. Je ne me laisserai point de répéter que c'est pendant la floraison, *tempore florescentiæ*, que l'on fera les découvertes les plus utiles, & que huit jours bien employés en plein champ, au pied de la plante, en apprendront plus sur cette matière, que six mois d'observations microscopiques dans un cabinet.

2^o. J'ai trouvé, quelque tems après, des épis où l'on remarque quelque légère trace de poussière noire : un grand nombre de calices ne renferme que des germes desséchés, *germina desiccata*; mais les bons grains, qui n'ont pas été attaqués, sont beaucoup plus gros, plus renflés qu'à l'ordinaire. Enfin, j'ai quelques-uns de ces épis, que l'on peut, avec raison, appeler *rachitiques*; la partie de l'épi que l'on nomme *rachis*, étant courbée & contrefaite.

3°. J'ai recueilli des épis visiblement gâtés par une poussière noire très sensible ; la plupart des calices sont vuides, ou ne contiennent qu'un peu de poussière noire. Il y a quelques grains fort bons, & d'autres changés en ergots assez longs, dont quelques-uns n'offrent plus qu'une peau noire, ou, pour mieux dire, un petit sac semblable, par l'extérieur, à un ergot, mais dont l'intérieur est rempli d'une poussière noire de la même nature que celle qui se trouve sur tous les autres grains. C'est cette dernière découverte qui prouve, ce me semble, que l'ergot n'est point une maladie différente de la nielle.

4°. J'ai un bon nombre d'épis chargés d'ergots, d'une grandeur assez considérable. Jamais je n'ai vu d'épi, dont tous les calices portaient des ergots ; mais une partie contient de bons grains : quelques-uns sont absolument vuides, & les autres portent des ergots de différentes grandeurs : j'en ai de deux pouces de long, ou droits, ou contournés différemment. Voyez la description de M. Aimen, rapportée dans le dictionnaire encyclopédique, au mot *seigle*, & qu'il faudrait copier mot à mot, pour décrire tout ce que j'ai observé.

5°. Enfin, j'ai quelques épis, où il ne se trouve ni bon grain, ni ergot ; mais tous les calices sont vuides ; l'épi est recouvert, en

quelques endroits , d'une poussiere noire ; d'ailleurs , tout est aride & desséché , ce qui arrive aussi quelquefois au *phalaris arundinacea*.

Voilà l'exposé le plus simple qu'il me soit possible de faire de ce que j'ai observé sur le seigle. Je laisse aux curieux le soin de répéter ces observations , & d'en tirer des conséquences. Il m'a été , jusqu'ici , impossible de constater s'il n'y a qu'une sorte d'ergot , ou s'il y en a deux. Ce qui autorise le doute sur cet article ; est la contradiction frappante des auteurs sur les effets de l'ergot : presque tous les Français assurant que l'usage intérieur en est mortel ; une grande partie des Allemands , (*) au contraire , soutenant qu'il ne cause aucun dommage. S'il n'y avait que des botanistes qui fissent ces sortes d'expériences , la question serait bientôt décidée.

Les plantes qui sont sujettes à l'ergot , sont , 1°. le seigle , *secale cereale* ; 2°. une espece de chiendent , *triticum repens* ; 3°. *triticum junceum* ; 4°. *arundo arenaria* ; 5°. *aira cristata* , qui est une variété du *poa cristata* ; 6°. *lolium perenne* ; 7°. *festuca fluitans* ;

(*) Voyez *Natuur en Gences-Kundige Bibliothek* , *Negende deel* , *Eerste Stuk* , 1772 , p. 62. *Art. III* , *IV en V* ; en *Tweede Stuk* , p. 426 , *art. XI en XII*.

8°. *festuca elatior* ; 9°. *alopecurus pratensis* ;
 10°. *alopecurus geniculatus* ; 11°. *agrostis stolonifera* ; 12°. *holcus lanatus*. Je suis très-per-
 suadé qu'on en découvrira encore d'autres ;
 mais , au moins , voilà ce que j'ai recueilli &
 desséché.

Les numeros 3 , 4 & 5 prouvent , à ce
 qu'il me paraît , qu'un terrain humide n'est
 pas toujours nécessaire pour la production ,
 ou pour la multiplication de l'ergot , puis-
 que ces trois especes de plantes ne croissent
 que sur le sommet aride de nos dunes.

Le numero 3 a ceci de particulier , que
 chaque spicule , *quelibet spicula* , ne produit
 qu'un ergot alongé , menu , cylindrique , &
 surmonté de deux cornes de deux pouces de
 long. Je n'ai encore trouvé qu'un seul exem-
 ple de cette plante.

§. II. La seconde subdivision ne m'a pré-
 senté qu'une seule espece de plante , dont la
 fructification est viciée & altérée d'une fa-
 çon bien singuliere : c'est le *carex arenaria* ,
 très-commun sur nos dunes , & dont voici
 la description.

Les racines , les feuilles & la tige sont dans
 l'état le plus naturel ; mais le panache (*pa-
 nicula*) , au lieu de semences , *semina* , porte
 dans chaque fleuron , *in medio cujuslibet flos-
 culi* , un grain noir arrondi , de la grosseur à
 peu près d'un moyen grain de chenevis , se-

men cannabis, presqu'aussi dur qu'une pierre. Les bales du calice, *glumæ calicinæ*, sont entières, ou très-peu endommagées; mais dans leur centre, se trouve une petite pierre noire arrondie, qui résiste à la pression des doigts, & qui étant écrasée avec violence, donne une poudre très-fine, qui m'a toujours paru encore plus noire que celle de la nielle ordinaire. Les panaches, *panicula*, sont recouverts d'une poussière noire très-fine, mais que je n'ai pas eu occasion d'examiner fraîche & nouvelle. Le *carex arenaria*, ne croissant que sur nos dunes, prouve encore que l'humidité du terrain n'est pas la cause de la nielle.

§. III. La nielle de la troisième subdivision consiste en ce que le grain est entièrement détruit: on ne peut plus dire que ce soit une semence, *semen*. La substance du grain est totalement changée en une poussière noire, qui, quelquefois, se soutient encore sous les bales réunies du calice, & plus souvent se dissipe par le vent, & laisse le *rachis* à nu.

Dans le premier cas que j'ai observé sur l'orge, *hordeum hexasticon*, les trois calices de chaque denticule, *denticulus*, sont réunis ensemble à l'extérieur, & présente à l'œil la figure d'une darte sèche, d'un corps galeux. Ces trois petits fleurons peuvent se détacher,

en une piece, du *rachis*, & l'on apperçoit que leur intérieur n'est autre chose qu'une poussiere noire très-fine.

Dans le second cas, qui est très-commun sur le froment, *triticum hybernum*, sur l'orge, *hordeum hexasticon*, & *hordeum distichon*, & sur l'avoine, *avena sativa*, chaque grain est changé pour l'ordinaire en une masse informe de poussiere noire qui, en séchant, se dissipe dans l'air; & voilà pourquoy j'ai dit, au commencement de ce mémoire, qu'il m'était impossible de concevoir ce que M. Roffredi entend par un grain de *bled charbonné*, qu'il sème, qui pousse, &c,

J'ai trouvé la semaine dernière, dans une terre forte & toute neuve (tirée de dessous les eaux pour former une digue), j'ai trouvé, dis-je, plusieurs pieds d'avoine, *avena sativa*, d'une force & d'une grosseur extraordinaires. Le panache, *panicula*, est encore enfermé tout entier dans les gaines des feuilles, *in vaginis foliorum*, sans avoir aucunement vu le jour; & ce panache est absolument perdu de la nielle, tous les grains en sont convertis en poussiere: la racine, *radix*, la tige, *culmus*, & les feuilles, sont dans l'état le plus sain, & le plus robuste. Le mal s'est-il introduit par l'extrémité des feuilles supérieures, qui, étant roulées sur elles-mêmes, forment un tube ouvert par le haut?

J'ai

J'ai plusieurs plantes de froment & d'avoine, dont le bas de la fructification, *pars inferior fructificationis*, est totalement détruit par la nielle, & la partie supérieure est composée de semences parfaites. Cela ne viendrait-il pas de ce que, pour l'ordinaire, les fleurons inférieurs, *flosculi inferiores*, s'ouvrent les premiers dans la floraison ?

Jusqu'ici, toutes les différences, dans les bleds niellés dont j'ai parlé, sont formellement opposées au sentiment de M. le baron de Munckhausen, puisque la fructification seule est infectée de poussière noire, tout le reste de la plante étant parfaitement sain : mais voici d'autres observations qui s'ajustent mieux à son système.

Seconde division. La nielle, qui n'attaque que les feuilles, *ustilago foliorum*, se présente bien moins souvent que les précédentes ; je ne l'ai rencontrée que deux fois, sous deux formes particulières, que je rangerai sous les deux subdivisions suivantes.

§. 1. La première variété consiste en ce que l'intérieur des feuilles est cannelé dans toute sa longueur, & les cannelures sont remplies d'une poussière infiniment déliée, plus jaunâtre, mais de la même nature que celle dont j'ai parlé jusqu'ici. J'ai trouvé cette nielle sur le *poa aquatica* qui croît le long de tous nos canaux. La racine & la tige sont

dans l'état le plus naturel ; la fructification , ou le panache est faible , maigre , & paraît avoir souffert ; les feuilles inférieures sont plus endommagées , cannelées plus profondément ; les feuilles supérieures sont entièrement saines. Les côtes de la feuille qui forment ou qui laissent entr'elles les canelures , sont saines & fortes , en sorte que la feuille se soutient & ne paraît altérée que quand on la regarde de près ; d'ailleurs , l'extérieur de la feuille est dans son état naturel.

§. 2. La seconde variété est précisément le contraire de la précédente , avec quelque différence. L'intérieur des feuilles est sain & naturel ; mais la superficie extérieure est toute couverte de petits grains noirs , qui lui sont fortement adhérens , & qui la rendent rude au toucher. A l'aide d'un très - bon microscope , ces grains se sont trouvés les mêmes que tous les autres ; mais ils sont adhérens , & la feuille n'est point cannelée. J'ai trouvé cette variété , il y a un mois , au commencement de juillet , sur le roseau ordinaire , *arundo phragmites* : depuis , à la fin d'août , il ne s'est point encore formé de canelures. J'ai trouvé un très - grand nombre de ces plantes viciées ; les feuilles inférieures étaient très-endommagées , & les supérieures très-saines. La fructification n'avait point encore paru.

Troisième division. La nielle, qui s'attache uniquement à la tige, *ustilago culmi*, est encore plus rare que toutes les autres. Je la retrouve tous les ans au même endroit, mais sur une seule & même plante vivace, qui croît sur la dune la plus proche de la dernière auberge de Scheveningen, sur le bord de la mer. Ceux qui peuvent consulter Morison, *Plant. Hist. Univ. Oxon.* tom. III, sect. 8, tab. 2, fig. 12, auront une idée beaucoup plus claire de la plante dont je parle, que par le moyen de toutes les descriptions que j'en pourrais donner. Cette figure est parfaite : il faut simplement ajouter que, sous les feuilles qui quelquefois sont un peu pâles, mais souvent aussi sont vertes & naturelles, depuis la racine jusqu'au sommet de la plante, la tige, *culmus*, est absolument charbonnée, comme une branche de bois qu'on aurait brûlée & éteinte pour faire un charbon. Lorsqu'on ouvre les feuilles, la tige laisse tomber une grande quantité de poussière noire, dont les grains sont totalement semblables à ceux que j'ai tant de fois cités.

Comme cette plante ne porte jamais de fructification, il ne me paraît pas possible d'assurer positivement quelle est l'espèce dont la maladie a lieu ; mais à en juger par les feuilles qui sont saines, & par les autres

plantes qui l'entourent, ce doit être la nielle du *triticum junceum*, *ustilago tritici juncei*, ou *ustilago elymi arenarii*.

Après avoir répondu, le plus clairement qu'il m'a été possible, aux justes desirs de M. l'abbé de Casa-Nova, qu'il me soit permis de dire deux mots de ce que je pense sur toutes les observations microscopiques qui ont été faites jusqu'à ce jour sur la nielle.

On a pris des corps solubles, *corpora solubilia*; on les a fait infuser, macérer, fermenter, pourrir quelquefois, dans de l'eau tiède, ou entretenue à un certain degré de chaleur, pendant un certain tems; qu'en est-il résulté? La liqueur a détaché du corps soluble de petites molécules de matières très-déliées; le mouvement naturel à tous les fluides, celui de la fermentation, qui est encore bien plus violent, a fait mouvoir ces molécules de matière en tout sens, ou en différens sens déterminés, par rapport à leurs masses, au degré de fermentation, &c. & l'on a pris ces molécules agitées pour des animaux; enfin, on les a rangées, dans le regne animal, sous les noms de *chaos ustilago* & de *chaos infusorium*. Je prie les naturalistes, qui ont le *systema naturæ*, editio *Holmiæ*, 1767, de lire de sang-froid la définition générique de *chaos*, page 1326, & de dire s'ils ne reconnaîtront pas la complaisance de

l'immortel chevalier Von-Linné pour M. de Munckhausen & d'autres, & si le bon sens & la justesse du naturaliste ne brillent pas dans ces derniers mots de la note au bas de la même page : *Animatum vix dixero.*

Pour revenir à la nielle, *ustilago*, n'ayant point de système à proposer pour en découvrir la nature, je prends la liberté d'exhorter tous les amateurs de l'histoire naturelle & de l'humanité, qui pourront le faire commodément, de se transporter à la campagne, proche des terres ensemencées de grains, *cerealia*, & là, d'observer le plus simplement qu'il sera possible, pendant quinze jours ou trois semaines au plus, *tempore florescentiæ*, tous les changemens qui arriveront aux plantes qu'ils auront sous les yeux. Il me paraît impossible, avec des observations aussi sages, de ne pas découvrir un mystère caché depuis si long-tems. Qui fait si la nature, prise ainsi réellement sur le fait, ne nous procurera pas l'avantage de pouvoir dire quelque jour, avec plus de vérité qu'Horace :

Nec sterilem seges sentiet rubiginem.

II. Lettre de M. aux éditeurs, sur la fête du bon vieillard & de la bonne fille.

AVANT de répondre à votre lettre qui m'a

fait le plus grand plaisir , je crois devoir vous instruire de ce que j'ai vu dans le cours d'environ six semaines employées à courir de côtés & d'autres pour visiter des amis. M. Elie de Beaumont , entr'autres , m'a comblé d'amitiés : vous le connaissez sans doute de réputation. Les excellens mémoires qu'il a faits pour la malheureuse famille de Calas , l'innocence opprimée qu'il a défendue & justifiée par son éloquence , ne permettent pas d'ignorer un nom aussi célèbre. Il vient de donner une nouvelle preuve de son mérite , en instituant dans la paroisse de Canon, dont il est seigneur, une fête dont le détail ne peut manquer de vous intéresser. Cette fête , semblable à celle de Salency , qui doit son origine à saint Médard , & subsiste presque sans interruption depuis douze siècles , a pour but d'exciter les paysans à la vertu , en couronnant ceux d'entr'eux qui l'emportent sur les autres par la pureté de leurs mœurs & la sagesse de leur conduite. Tous les ans vers la fin de septembre, tantôt un vieillard & une jeune fille , tantôt une femme mere de plusieurs enfans , & un jeune homme , lesquels auront , chacun dans leur état, le mieux rempli leurs devoirs & montré plus de vertus , en recevront le prix , qui consiste en une bourse de cent écus, une médaille d'argent , ~~une couronne de fleurs~~

de chêne entrelacée d'épis de bled pour les hommes, & une couronne de roses pour les femmes. Trois paroisses, Canon, Vieuxfumé & Méridon doivent présenter chacune deux sujets, homme & femme ; ensuite la pluralité des voix détermine le choix. Il est tombé cette année sur un vieillard de la paroisse de Canon, âgé d'environ 80 ans, & sur une jeune fille de la paroisse voisine (Vieuxfumé) de 22 ou 23 ans. M. de Beaumont, pour donner plus d'éclat à sa nouvelle institution, avait fait élever un théâtre décoré avec goût. On voyait dans le fond un tableau de Henri IV tenant Louis XVI par la main, & lui montrant le chemin qu'il faut prendre pour parvenir au temple de la gloire. Des chaises rangées autour du théâtre, étaient destinées à ses amis qu'il avait tous invités. Plus de six mille personnes, tant dans la cour du château que dans les chemins, des enfans montés sur les murs & au haut des arbres, formaient un coup-d'œil unique. J'ai vu arriver le vieillard & la jeune fille, au milieu d'une haie de paysans armés de fusils, au bruit des tambours & des clarinettes. M. de Beaumont leur a donné la main, les a fait monter sur le théâtre, & placer chacun dans un fauteuil. La physionomie respectable du vieillard & l'air doux & modeste de la jeune fille inté-

ressaient également. Deux autres vieillards aux cheveux blancs, qui avaient eu quelques voix, étaient assis derrière le vieillard élu. La jeune fille avait aussi un peu au-dessous d'elle, ses deux concurrentes, qui semblaient, en la regardant, applaudir au choix qu'on avait fait. Tous les yeux étaient tournés vers eux. Il régnait un profond silence. Alors l'instituteur de la fête ouvre un registre destiné à recevoir les noms de ceux qui successivement auront reçu des couronnes. Les articles concernant les conditions qu'il faut remplir, les devoirs qu'on doit pratiquer, &c. se trouvent à la tête du livre. Il en lit à haute & intelligible voix les principaux, prononce un discours fort touchant & analogue au sujet; ensuite se tournant du côté du vieillard & de la jeune fille, il leur rappelle les actions vertueuses par lesquelles ils ont mérité la récompense dont ils vont jouir. Ce spectacle vous eût attendris. Le bon vieillard, entouré de sa femme & de ses enfans, fondait avec eux en larmes. Cet honnête homme est d'autant plus vertueux qu'il avait fait le bien sans avoir imaginé qu'il en recevrait avant sa mort une glorieuse récompense. La jeune fille, jusqu'au moment où sa vertu a été aperçue, avait vécu absolument ignorée : ayant perdu sa mère depuis plusieurs années, elle la remplaçait dignement. Son attention

à bien tenir le ménage de son pere ; l'adresse avec laquelle elle avait su faire perdre à ce bon - homme l'habitude de s'oublier en buvant, dont il a eu la bonne foi de convenir en notre présence ; ses soins appliqués à l'éducation d'une sœur encore enfant ; la sagesse exemplaire, le bon emploi de son tems, ayant toujours évité de se trouver aux danses de ses compagnes, préférant une occupation utile à des plaisirs frivoles : cette conduite, qu'on ne peut trop louer, rapportée dans les discours de M. de Beaumont de maniere à la relever encore, a excité dans l'ame de tous les spectateurs, une espece de vénération & un tendre intérêt pour eux. Nous l'avons vu donner les médailles d'argent, représentant, l'une, un homme âgé, appuyé sur son bâton, couronné par la sagesse, & l'autre une jeune fille recevant aussi une couronne des mains de cette déesse : sur l'autre côté des médailles est écrit le nom de la fête & le jour ou elle fut instituée. Des amis particuliers de M. de Beaumont, tels que M. Target, avocat célèbre, l'abbé le Monnier, connu par des fables dont quelques-unes sont comparables à celles de La Fontaine, & ses excellentes traductions de Térence & de Perse ; M. Dumefnil-Morin, son beau-pere, &c. ont été chargés, l'un de donner un large ruban bleu céleste ; l'autre,

d'y attacher la médaille; un troisieme, d'en décorer le vieillard; un quatrieme, de lui présenter la bourse de cent écus, &c. Des femmes amies de madame de Beaumont ont eu le même emploi auprès de la jeune fille. Tous s'en sont acquittés avec plaisir, & ont embrassé les nouveaux décorés. Ensuite on s'est rendu à l'église, où s'est faite la cérémonie du couronnement, & où l'abbé le Monnier, par un sermon convenable à la circonstance, & par le pathétique qu'il a su y répandre, a tiré des larmes de presque tous ceux qui l'écoutaient. De là les couronnés ont été reconduits en pompe au château. On avait mis sur le théâtre des tables en fer-à-cheval pour la commodité des convives. Deux fauteuils placés à l'endroit le plus honorable, attendaient le roi & la reine de la fête; à leurs côtés étaient assis les seigneurs des paroisses voisines, qui leur marquaient beaucoup d'égards, & les servaient avec toute l'attention possible. Le repas fini, quelques amis de M. de Beaumont, auxquels s'était jointe madame, ont adressé des couplets charmans au vieillard & à la jeune fille, dont l'étonnement redoublait à chaque instant, & qui versaient des larmes de joie au milieu des honneurs, qu'ils regardaient sans doute comme un beau songe. Enfin, on n'a rien épargné pour leur prouver, & à tous les pay-

fans à portée de voir & d'entendre , que la vertu est au - dessus de tout , & peut seule mériter nos hommages.

L'année prochaine , les couronnes seront destinées à un jeune homme & à une mere de famille ou belle-mere (celle-ci même , à vertu égale , sera préférée) , qui auront le mieux rempli les devoirs de leur état. Un établissement de cette nature , fait l'éloge du fondateur ; il a profité de la circonstance de la naissance du duc d'Angoulême , pour donner plus d'authenticité à la fête. Il doit en résulter le plus grand bien ; l'exemple des Salenciens qu'on leur citera souvent , l'intérêt autant que la gloire qui entretiendra parmi eux une forte d'émulation , deviendront peu à peu la source de mille vertus. Il serait à souhaiter que , dans chaque province , un des principaux seigneurs suivit l'exemple de M. de Beaumont : l'âge d'or renaîtrait & se fixerait insensiblement en France.

III. *Dialogue imité de Lucien. C'est une suite de celui qui fut inséré au Journal de novembre dernier.*

M I N O S , M E R C U R E .

Minos. Eh bien , Mercure , qu'as-tu fait

de cette troupe de pleureuses que tu m'amènes dernièrement ?

Mercure. Quand elles se furent retirées de ton tribunal, je les vis si consternées, que, sans leur rien dire, je me contentai de les suivre à quelque distance. Après avoir marché quelques cents pas, elles se formèrent en cercle, comme voulant délibérer de quelque chose entr'elles. Par discrétion, je continuai à me tenir éloigné. Au bout de quelque tems elles vinrent à moi, & toutes à la fois me dirent, car tu fais, Minos, que c'est assez la coutume des femmes de parler plusieurs en même tems : Mercure ! nous venons d'être traitées bien rudement par Minos ; mais il a bien fait, & nous lui en savons gré ; nous le méritions bien ; nous profiterons de toutes les bonnes choses qu'il nous a dites. Vous êtes le divin messager des dieux. Oserions-nous aussi vous charger d'une petite commission ? Parlez librement, leur dis-je, que désirez-vous ? Vous allez souvent sur la terre : nous voudrions vous prier d'y rendre public le jugement de Minos contre nous, & tout ce qu'il nous a dit, & en même tems notre repentir & nos regrets. Peut-être cela rendra-t-il sages tant d'autres femmes aussi follement idolâtres de leur corps que nous l'avons été, & nous serions bien aises

de leur épargner un jugement aussi mortifiant que celui que nous venons d'essuyer.

Minos. Eh, tu me dis là de bien agréables nouvelles ! Tu fais que, quand je suis sévère dans mes jugemens, c'est toujours bien malgré moi ; mais j'estime que cela est nécessaire pour la correction & le bien des mortels. Aussi, quand j'apprends qu'on en profite, je n'ai pas plus grand plaisir que d'adoucir mes sentences. Je te prie donc, mon cher Mercure, de revoir ces bonnes femmes le plus tôt que tu pourras ; & si tu les vois toujours dans ces bonnes dispositions, dis-leur la joie que m'a causé ce que tu m'en as dit, & que tu viens de ma part pour les introduire dans les champs élysées avec les ombres heureuses. Leur commerce ne pourra que les affermir dans ces bons sentimens, & que leur faire prendre goût à des choses plus sages qu'à toutes les vanités dont elles se repaissaient sur la terre.

Mercure. Je vais de ce pas m'acquitter de ta commission. Je prends moi-même trop d'intérêt au bonheur des pauvres mortels, pour différer d'un moment.

Minos. O que je t'en fais gré ! Mais dis-moi auparavant, car tu es toujours si occupé que je ne fais quand je pourrai te revoir, as-tu exécuté leur commission ?

Mercur. Vraiment oui , avec empressement & grand plaisir.

Minos. Et qu'en est-il résulté ?

Mercur. Il s'est écoulé trop peu de tems depuis cette publication de ton jugement sur ces ombres & de leur repentir , pour que je puisse t'en dire grand'-chose. Il faut espérer que quelques personnes en profiteront , mais je crains que le nombre n'en soit pas fort grand ; car la bagatelle & la frivolité se sont tellement emparées des esprits , que la raison n'y trouve plus d'accès. On dirait même que les hommes aussi bien que les femmes ont tout-à-fait oublié leur condition de créatures mortelles , & par surcroît ils ne regardent plus guere que comme des fables à amuser des enfans, tout ce qu'on a cru jusqu'ici des enfers & de ton tribunal.

Minos. Le tems les détrompera d'une façon bien amere & bien douloureuse. Plaignons - les d'un tel étourdissement ; oui , plaignons-les. Que pouvons-nous faire de mieux ?

Mercur. Tu connais Caron. Tu fais que ce bon vieux grison ne se pique pas fort de génie. Il faut pourtant que je te raconte ce qui se passa il y a quelque tems entre lui & moi.

Minos. Tu excites ma curiosité, & je m'impatiente fort de l'apprendre.

*Mercur*e. Voyant à quel point toutes les ombres qui entraient dans sa barque, se désolaient de ce qu'elles avaient été forcées de laisser sur la terre, l'envie lui prit un jour d'y monter, pour voir ce qui s'y passait, & il me pria de l'aider à se satisfaire (*). J'entassai tout aussi-tôt deux hautes montagnes l'une sur l'autre, afin qu'il pût d'autant mieux voir de tous côtés. Après que je lui eus bien fait observer ce qu'il y avait de plus important: " Veux-tu, me dit-il aussi-tôt, veux-tu que je crie aux mortels de toute ma force: ô fous que vous êtes, pourquoi courez-vous sans cesse après les vanités? Vous ne vivrez pas éternellement sur la terre. De tout ce que vous admirez, rien ne doit vous accompagner après la mort. Il faut que cet avare quitte ses trésors, cet amoureux sa maîtresse, cet ambitieux ses titres & ses dignités, cet orgueilleux son hôtel superbe & toute sa magnificence. Si je leur criais cela, me dit-il, ne crois-tu pas qu'ils en deviendraient plus sages? Mon ami, lui répondis-je, tu ne fais pas à quel point l'erreur & les passions les enchantent; ils seraient sourds à tes remontrances, plus que les compagnons d'Ulisse au chant des sirenes. Il est vrai qu'il

(*) Voyez le dialogue de Lucien, intitulé, *Caron, ou le contemptateur*.

y en a qui entendent un peu mieux que les autres ; mais ils savent déjà tout ce que tu pourrais leur dire. Les vois-tu qui se retirent en un coin , pour vivre tranquilles loin des fots dont ils sont haïs , & où ils s'occupent avec joie de leur départ de ce monde ? Courage , messieurs , s'écria Caron ! Mais que le nombre en est petit ! Dieux , qu'est - ce des pauvres mortels ! Rois , couronnes , lingots , trésors , festins , danses , spectacles , sacrifices , guerres , combats ; mais de Caron pas un mot.

Minos. Eh , Caron , qui t'aurait cru si sententieux ? Et moi aussi je dirai : mais de Minos pas un mot. Mais , Mercure , je t'arrête trop long-tems , & je t'empêche d'aller exécuter au plus tôt ma commission , comme tu l'as dit.

IV. *Projet de souscription.*

L'ACADÉMIE électorale des sciences de Manheim possède un tableau original en forme de bas-relief, d'environ trois pieds de haut, représentant une allégorie à la louange de l'électeur , de la composition de M. Fratrel. En artiste dévoué , reconnaissant , occupé de la gloire de son maître , encouragé d'ailleurs par le suffrage que des premiers artistes & des premiers connaisseurs ont donné

donné à son tableau, ravi de le voir placé dans un temple de Minerve & des muses, l'auteur desire encore, avec l'agrément de l'académie, voir ce même tableau rendu public comme un monument relatif aux différens établissemens dont Charles - Théodore a enrichi la république des sciences & des arts. M. Verheilt, qui vient de graver avec distinction un des plus précieux morceaux de la galerie, & dont le burin est connu, se charge de l'exécution du projet, & se propose de commencer à pâques. L'estampe de deux pieds de haut sera de 12 livres argent de France. Les amateurs qui voudront souscrire, en avanceront la moitié, & paieront l'autre après l'ouvrage achevé.

Le souffigné, jaloux de voir réussir sa démarche, espere que les grands de la cour, & les amateurs de tous les ordres, que la gloire de son sérénissime maître intéresse, voudront bien appuyer son zele, & souscrire à son entreprise. JOS. FRATREL, peintre de la cour de S. A. S. E. professeur de l'académie électorale de Dusseldorf, membre de la société littéraire de Metz, &c.

Description du tableau.

Dans le milieu du tableau est dressé un autel antique, élevé sur deux marches concentriques, & orné d'un bas-relief représentant l'école d'Athenes. Minerve debout,

sa lance négligemment soutenue de la main gauche, tient de la droite sur cet autel, qu'elle a couvert d'une partie de son manteau, son bouclier enrichi de la médaille de Charles-Théodore, qu'elle expose à la vénération des muses, & qu'elle-même contemple avec amour. De l'autre côté de l'autel sont les neuf sœurs distribuées en trois groupes. Le premier représente Uranie, accompagnée de l'éloquence & de la musique à genoux sur les degrés de l'autel. La poésie lyrique à genoux par terre, & l'historique, qui sortant du cadre se baisse & parle à sa sœur, forment le second. Le troisième est composé des quatre autres debout, la tragédie, la comédie, la danse & l'histoire. Le fond offre dans le lointain les temples & les forêts sacrées du Parnasse, & sur le devant un palmier à côté d'un obélisque, au-dessus duquel sont les armes de l'électeur, & au-dessous cette inscription : *Optimo principi, musarum amori, Minervæ deliciis, monumentum dicabat humilimus J. Fratrel.* Neuf génies sont occupés, les uns à étendre un dais au-dessus de la scène, les autres à couronner le héros & le sage de lauriers & de palmes à l'envi l'un de l'autre : deux à genoux à côté de Minerve, portent les insignes de la souveraineté : un autre aux pieds de la déesse, assis sur le devant des marches de l'autel,

ayant à côté de soi un trophée de sciences & d'arts, écrit leurs progrès & leur reconnaissance.

Le morceau est peint à l'huile, & les figures sont conçues & exécutées dans le goût de l'antique.

V. *Eclaircissement sur la manière dont l'ordre de Malte gouverne l'isle de ce nom, avec quelques détails sur la dernière révolte.*

L'ÉVÉNEMENT de cette révolte, dont les véritables auteurs n'ont pas été bien désignés dans les papiers publics, a donné lieu à la description abrégée que l'on va lire & que les circonstances rendent encore plus intéressante.

L'isle de Malthe fut donnée aux chevaliers hospitaliers par l'empereur Charles-Quint, à condition qu'elle serait gouvernée par ses loix. L'ordre n'y a dérogé en aucun point, ce qui est assez rare; & le Maltois est peut-être le seul peuple de l'univers qui personnellement, ou pour ses propriétés quelconques, ne paie aucun impôt. Le grand-maître ne tire qu'une très-légère douanne, & le revenu de quelques terres qui lui appartiennent.

Si l'on excepte la ville de la Valette, où résident les chevaliers, & d'où il ne leur est pas

permis de découcher , la principale autorité civile dans le reste de l'isle est toujours entre les mains d'un baron Malthois. Il en est de même des divers tribunaux, & aucune charge n'est remplie par les gens de l'ordre que celles de sénéchal, de premier président du tribunal, d'officier du port, conjointement avec un Malthois, & de commissaires de la fanté. Pour contenir une jeunesse toute militaire, le grand-maître & le maréchal de l'ordre la foumettent à la discipline la plus exacte ; & une loi expresse défend à tout homme de l'ordre, & sous des peines rigoureuses, d'entrer chez un Malthois sans sa permission. Si celui-ci ne peut pas parvenir au premier grade de l'ordre, à cause du défaut de noblesse, on ne lui refuse pas l'entrée parmi les prêtres & les servans d'armes. S'il s'éleve quelque procès entre un chevalier & un Malthois, il est toujours jugé par un tribunal mi-parti. Lorsqu'un chevalier s'est rendu coupable d'un crime digne de mort, l'ordre le dégrade & le livre au bras séculier, ou à un tribunal qui n'est composé que de Malthois. Les malades quelconques sont admis dans l'hôpital de l'ordre, soignés par des médecins & des chirurgiens qu'il paie, & servis comme les chevaliers. Aussi les peuples de cette isle ont-ils marqué dans toutes les occasions, même les plus périlleuses, le plus grand attachement

pour le corps qui les gouverne: ce qu'ils n'auraient point fait, s'il était vrai, comme on le dit, qu'on les traitât d'une manière dure & méprisante.

Après cette idée générale de l'état actuel de l'isle, quant à son gouvernement, il est nécessaire de rechercher quelles sont les véritables causes de la révolte qu'elle vient d'essuyer, & quels en ont été les auteurs.

Quoique l'ordre de Malthe, envisagé comme souverain, soit indépendant de la cour de Rome, il est cependant subordonné au saint-siège par sa qualité d'ordre religieux. Un Maltois reçoit la tonsure, & cependant se marie & prend tel état qu'il lui plaît. Dès ce moment il se croit exempt de la juridiction du prince. Un parricide tonsuré se sauve dans une église; si on l'arrêtoit, tout le clergé crierait à la violation de ses privilèges. A-t-il un procès, il prétend pouvoir récuser la justice du pays, & la cour de Rome le soutiendra. De pareilles immunités ne peuvent qu'avoir augmenté prodigieusement le nombre des prêtres; plus de la moitié des habitans de l'isle sont clercs; on en trouve qui bechent la terre, font le commerce, ou exercent quelque art mécanique. Il est aisé de comprendre dès là, que cet ordre de citoyens ne peut que renfermer bien des mauvais sujets.

Dans cette isle comme ailleurs, il est un

tems de l'année où l'on défend la chasse¹. Quoique les canons de l'église l'interdisent² aux prêtres, on n'a jamais pu empêcher ceux de Malthe de chasser. Autrefois l'évêque joignait sa défense à celle du souverain: il l'a refusé en dernier lieu; on prétend même qu'il avait ordonné la désobéissance. Cela occasionna quelque murmure parmi la jeunesse de l'ordre: l'évêque convoqua les curés; mais ils ne voulurent pas se prêter aux vues séditionnelles du prélat, & l'affaire en resta là. Quelque tems après, l'un des sbirres de l'évêque, car il a aussi ses sbirres & ses prisons, se prit de querelle avec un soldat de galere qui était de garde. Le capitaine voulut imposer silence; le sbirre, connaissant ses droits, répondit si insolemment que le premier ordonna qu'il fût arrêté. Tout de suite l'évêque en fit porter plainte au grand-maître, qui fit relâcher le sbirre, & poussa les égards pour le prélat jusques à faire mettre le capitaine aux arrêts. On croyait cette affaire terminée; mais lorsque le caporal & le soldat qui avaient arrêté ce sbirre eurent descendu la garde, l'évêque qui prétend que le souverain ne peut pas saisir un clerc, fit arrêter l'un & l'autre, & les envoya dans ses prisons. Le grand-maître les fit redemander, l'évêque les refusa. Cela choqua les jeunes chevaliers: ils s'attrouperent au nombre de quinze ou vingt, prirent avec

eux quatre ou cinq vigoureux musulmans , parce que ceux-ci ne craignent pas l'excommunication , très-redoutée par les Maltois , allèrent réclamer ces deux soldats , & ayant effuyé un nouveau refus , firent mettre à bas les portes de la prison , & les délivrerent. Le grand-maître , informé de ce fait , ordonna que l'on enfermât ces jeunes chevaliers dans le château. L'évêque ne fut pas content de cette réparation. L'ordre porta des plaintes à Rome contre lui. Le pape fit citer le prélat pour venir rendre compte de sa conduite ; mais étant mort peu de tems après , celui-ci n'a obéi à cette citation que lorsque le pontife actuel a été élu. Or c'est pendant son séjour à Rome qu'un missionnaire a prêché publiquement & excité la révolte dont les gazettes ont parlé d'une manière trop peu exacte.

On fera sans doute surpris de l'étendue que s'est attribuée la juridiction ecclésiastique dans l'isle de Malthe. Il faut ajouter que la cour de Rome y envoie un prélat , qui , relativement à l'ordre , n'est que comme un ministre du saint-siège , mais par rapport aux Maltois , exerce la juridiction que l'on nomme en Italie le *saint-office*. Ces prélats ont quelquefois entrepris de l'étendre jusques sur les chevaliers , mais la jeunesse française & allemande y a toujours mis ordre. Cependant ces inquisiteurs donnent des patentes

aux Maltois , par lesquelles , en les prenant sous leur protection , ils prétendent les soustraire à l'autorité du souverain. Le nombre de ces patentes est limité , & quiconque en est pourvu se croit aussi indépendant que s'il était décoré de la tonsure.

Tout ce qu'on vient de dire prouve que , relativement à la dernière rébellion , la cause de l'ordre de Malthe est celle de tous les souverains , comme il l'est de l'isle. Le grand-maître , en qualité de chef d'un corps de religieux , doit respect & soumission au pape dans ce qui concerne les affaires intérieures de l'ordre ; mais en sa qualité de souverain , toute juridiction dans l'isle devrait être soumise à la sienne , & l'on a vu qu'il s'en faut de beaucoup que la chose n'ait lieu. Ce que la relation publiée de cette révolte avance touchant l'honneur des femmes Maltoises , est aussi peu fondé que le prétendu mépris dont on accuse les chevaliers à l'égard de la noblesse de l'isle. Les chevaliers résident dans la cité Valette , les barons habitent tous à deux lieues de là. Un Maltois vivant de son revenu , n'a rien à demander à l'ordre. S'il veut se mettre au service de celui-ci , il devient nécessairement le client de ceux qui peuvent lui procurer l'emploi auquel il aspire.

L'isle peut nourrir dix à douze milles ames.

Sa population n'allait pas au-delà , lorsque Charles-Quint la donna à l'ordre. Elle excède aujourd'hui le nombre de cent mille ames , dont la plus grande partie vit aux dépens de l'ordre ; & l'on ne rencontre nulle part presque aucun Maltois qui passe dans d'autres pays pour se soustraire à un gouvernement représenté comme odieux , & à un avilissement chimérique.

Ce qui mérite la plus sérieuse attention de la part de l'ordre & des princes ses protecteurs , c'est que dans le cas où l'isle serait attaquée , si tous ceux qui s'y croient exempts de la juridiction du souverain , refusaient leurs services , ayant trente mille hommes en état de porter les armes , on ne pourrait pas résister au moindre effort. Dans une petite citation ou assemblée des clercs , tenue en 1761 , on mit en question s'ils ne devaient pas se choisir eux-mêmes & parmi eux un commandant.

Il est évident , par ce récit , que la nation maltoise n'est pas coupable de cette rébellion. Un peuple qui ne paie point d'impôts , & qui a une justice réglée en pleine vigueur , ne se révolte jamais. On ne doit s'en prendre qu'à ceux qui se nomment exempts , & prétendent n'être point soumis à la juridiction séculière : prétention aussi absurde que funeste.

VI. *Le Temps présent*, pièce nouvelle de M.
DE VOLTAIRE.

DANS un coin de mes bois, loin du bruit des cités,
 Mes tablettes en main, j'étais tenté d'écrire,
 En vers assez communs, d'utiles vérités
 Qu'à Paris on condamne, & dont on aime à rire;
 Lorsque je vis de loin des filles, des garçons,
 Des vieillards, des enfans, qui dansaient aux chan-
 sons;

Aux transports du plaisir ils se livraient en proie;
 J'étais presque joyeux de leur bruyante joie.

J'en demandai la cause: un d'eux me répondit:
Nous sommes tous heureux, à ce qu'on nous a dit.
 Heureux! c'est un grand mot; il est vrai que peut-
 être,

Par vos travaux constans, vous méritez de l'être.
 Virgile & Saint-Lambert ont quelquefois vanté
 A Mécène, à Beauvau, votre félicité.

Mais ce sont, entre nous, des discours de poètes,
 De douces fictions, d'élégantes fornettes.

Leurs vers étaient heureux; mais vous ne l'étiez
 pas.

Le bonheur vous appelle, & fuit devant vos pas.
 Sous le dais, sous le chaume, il trompe notre vie.

C'est en vain qu'on a dit en pleine académie ,
Choiseul est agricole , & Voltaire fermier.
 L'art qui nourrit le monde, est un méchant métier.
 Laissons là ce Choiseul , si grand , si magnanime ,
 Ce Voltaire mourant , qui radotte & qui rime ,
 Qu'un fripon persécute , & qui dans son hameau
 Rit encor des F... , au bord de son tombeau.
 Songez à vous , amis , contemplez les miseres
 Qu'accumulent sur vous des brigands téméraires,
 Subalternes tyrans, munis d'un parchemin ,
 Ravissant les épis qu'a semés votre main ,
 Vous trainant au cachot , à la rame , aux cotées ;
 Tandis que de leurs pleurs vos femmes abreuées,
 Plaignent en vain vos fils mourans entre vos bras.
 Travaillez , succombez , invoquez le trépas ;
 Pleurez sur un fumier, le seul bien qui vous reste ;
 Ou , si vous survivez à cet état funeste ,
 Sous l'horrible débris de vos toits écrasés ,
 Sans vêtement , sans pain , dansez , si vous l'osez.
 A peine eus-je parlé , mille voix éclaterent ;
 J'entendis prononcer ces mots qu'ils répéterent :
Ce tems affreux n'est plus , on a brisé nos fers.
 Justement étonné de ces nouveaux concerts ,
 Quel Hercule , disais-je, a fait ce grand ouvrage ?
 Quel dieu vous a vengés ? On répond, *c'est un sage.*

Un sage ! il est perdu , c'est un fait , mes amis.
 A la ville , à la cour , même jusqu'au village ,
 Pour noircir le mérite , on se croit tout permis.

· · · · ·
 · · · · ·

Dans mon profond chagrin , je restais éperdu ;
 Je plaignais le génie , & sur-tout la vertu :
 Ariston mon ami survient dans ces bocages ,
 Que j'avais at tristés par ces sombres images :
 On connaît Ariston , ce philosophe humain ,
 Dédaignant les grandeurs qui lui tendaient la
 main.

De la vérité simple , ami noble & fidele ,
 Son esprit réunit Euclide & Fontenelle.
 Il rendit le courage à mon cœur affligé :
Ne vois-tu pas , dit-il , que le siècle est changé ?
Va , de vaines terreurs ne doivent pas t'abattre ;
Quand un SULLY renaît , espere un HENRI IV.
 Ce propos ranima mes esprits languissans ;
 La gaité renoua le fil de mes vieux ans.
 En revenant chez moi , je repris mes tablettes ,
 Pour écrire à loisir ces rimes indiscrettes.



VII. *Sur la beauté personnelle.* (*)

JE me flatte de réveiller par cette lecture l'attention du beau sexe, auquel je m'engage d'enseigner un art qui le mettra en état d'obtenir en général une prérogative qui jusqu'à présent a paru être le partage exclusif d'un petit nombre de personnes de ce sexe; un art par lequel les femmes parviendront à satisfaire leur passion dominante, à étendre non-seulement leur empire, mais même à l'affermir; l'art, en un mot, d'être véritablement & constamment belles.

Mais, en rendant ce service aux dames, je crains d'exciter la bile de quelques moralistes grondeurs qui, prétendent que la beauté n'est point desirable, & qu'il faut la mépriser, comme un avantage frivole, ou même pernicieux. D'autres, pour ne pas se montrer si sévères, se bornent à dire que la beauté, comme la force, l'agilité, est un don purement naturel, qu'il ne dépend pas de nous de posséder ou d'acquérir; qu'elle ne suppose aucun mérite, & qu'elle ne contribue en rien au bonheur.

(*) Extrait du Journal intitulé : *Leçons pour les personnes des deux sexes*, publié à Dresde.

Mais que ces moralistes me permettent de leur dire que la beauté est une qualité qu'aucun homme judicieux ne méprisera jamais, ni ne voudra rendre méprisable. Tout ce que l'on peut désirer à cet égard, c'est qu'elle se trouve jointe aux bonnes mœurs & à un degré considérable de perfections morales, afin qu'on n'ait pas le déplaisir de voir ce don précieux de la nature avili & flétri.

Ce n'est pas tout : la beauté dont je veux parler, n'est pas celle qui fait admirer la justesse des proportions, qui éblouit par l'éclat du coloris, qui impose par la majesté de la figure. Non, je la borne à ces agrémens, à ces charmes qui se manifestent au premier coup-d'œil, dans l'air, dans la physionomie, dans ce qu'on appelle la mine. C'est là, selon moi, la seule chose qu'on puisse appeler *beauté personnelle*. Toutes les beautés auxquelles on rend des hommages, ne sont souvent que des tableaux ou des statues que la nature s'est plu à travailler & à modeler. Il peut y avoir de belles personnes, sans régularité des traits, & sans les nuances du teint; mais il ne saurait y en avoir sans un air gracieux, une mine attrayante.

Tout ce que le dessin, le pinceau, le ciseau sont capables de conduire à la plus grande perfection, ne devient beau que quand il est animé : alors seulement il touche ; & en

exprimant des passions, il les excite. Le plus beau cadavre fait plus de peine que de plaisir ; & si on l'affectionne , si on l'embrasse , c'est par d'autres motifs que ceux qui sont pris de sa beauté ; c'est parce qu'on se rappelle des charmes que ce corps à possédés , ou des tems heureux qu'on a passés avec l'objet défunt , lorsqu'il était vivant. Toute personne sur le visage de laquelle on voit le dégoût & l'ennui , la hauteur & le mépris , ressemble à un miroir qui réfléchit les figures qu'il a reçues : & si l'on peut sentir un desir de convoitise pour de semblables beautés , c'est un desir purement animal ; quand l'appétit est rassasié , l'objet devient indifférent.

Entre les divers agrémens du visage , on a toujours distingué les fossettes des joues : & la raison en est bien sensible. Ces fossettes sont le siege du sourire : la nature les a creusées , mais le sourire les anime. Or, qu'est-ce que le sourire ? C'est l'expression d'une ame satisfaite , qu'aucun nuage n'offusque , qu'aucune passion turbulente ou rongeante n'affecte , & qui ne demande qu'à vous communiquer son bien-être. Le sourcil froncé est au contraire l'annonce & le siege du mécontentement , de la mauvaise humeur & d'une situation d'esprit qu'on craint de partager avec ceux qui s'y trouvent.

D'où vient l'embaras où se trouve pour l'ordinaire un amant, lorsqu'il veut faire connaître par quel endroit une belle l'a charmé, la captivé? Ce n'est jamais dans les traits & les proportions que cette raison se trouve; les lys & les roses même ne sont pas l'attrait vainqueur. Il faut toujours en revenir au *je ne sais quoi*, à un ensemble qui résulte de la physionomie, & qui se laisse d'autant moins exprimer qu'il se fait plus vivement sentir. Ce *je ne sais quoi*, autant qu'on peut venir à bout de l'approfondir, réside essentiellement dans la douceur, dans des manières prévenantes & engageantes, qui forment une beauté morale, & dont on peut dire, à beaucoup plus juste titre que de l'or, qu'elles donnent à la laideur un air de beauté.

Quoique le sourire soit en quelque sorte le superlatif de ces charmes, ils subsistent dans toutes les situations par où passe une personne de ce caractère; ils ne sont point effacés par les torrens de larmes & par les élans de la douleur, parce qu'il reste toujours un fond de cette sensibilité douce, qui approche autant la créature de l'ange, que la sensibilité brutale & féroce l'approche du démon.

(*La suite au Journal prochain.*)



QUATRIEME



QUATRIEME PARTIE.

*Précis des principaux événemens politiques
qui ont eu lieu pendant l'année 1775.*

T U R Q U I E.

RATIFICATION du traité de paix entre la Russie & la Porte. On prend des mesures pour en exécuter les divers articles. Toutes les hostilités entre ces deux puissances cessent par mer & par terre. Les Tartares de la Crimée, mécontents de cette paix, déposent le kan que les Russes leur avaient donné, & en élisent un autre. Le premier veut réclamer la protection de la Porte : le second envoie aussi des députés, à qui l'on déclare que le grand-seigneur ne prendra point parti dans cette affaire, pour ne pas enfreindre le traité avec la Russie. Les vaisseaux de cette nation commencent à naviger librement dans l'Archipel & la mer Noire, emmenant les prisonniers de guerre russes faits esclaves & rachetés, de même que quelques familles grecques qui veulent changer de climat & de domination.

Les troubles de la Syrie recommencent,

par le refus que fait le vieux cheick Daher de se soumettre au grand - seigneur , & de payer le tribut ordinaire. Mehemet Aboudaab , caïmacan d'Egypte , déclare la guerre au cheick , sous prétexte de le contraindre par la force à rentrer dans le devoir , mais au fond pour satisfaire son ambition & son avarice. Il entre dans la Syrie à la tête d'une nombreuse armée , remporte divers avantages sur le cheick qui , pressé par un tel ennemi , fait sa paix avec la Porte ; mais Méhemet n'en continue pas moins la guerre , & meurt au milieu de ses victoires. Le cheick s'affermit alors dans sa rébellion : le grand - seigneur envoie contre lui le capitain pacha avec une escadre ; celui-ci assiege Jaffa , oblige le cheick d'abandonner cette ville , & corrompt un de ses favoris , qui le fait assassiner. Il était âgé de 90 ans. Ses fils cherchent à venger sa mort.

Une autre affaire plus inquiétante occupe la Porte. Le régent de Perle , mécontent du pacha de Bagdad , fait assiéger la ville de Baffora par une nombreuse armée , & forme diverses prétentions. Un envoyé de la Porte est chargé de travailler à terminer ces différends par la voie de la négociation , & de faire des offres avantageuses. Le fort de Baffora n'est pas encore décidé. Départ de l'ambassadeur turc pour Moscou , & arrivée de l'ambassadeur russe à Constantinople.

R U S S I E.

L'impératrice de Russie, suivie de toute sa cour, part de Pétersbourg & se rend à Moscou pour célébrer dans cette ancienne capitale de l'empire des réjouissances extraordinaires à l'occasion de la paix, & donner audience à l'ambassadeur turc, qui séjourne en route jusqu'à la conclusion de ces fêtes. Suppression d'impôts & amnistie générale accordée par cette souveraine. Les conquêtes faites sur les Turcs, jointes à quelques anciennes possessions, formeront deux nouveaux gouvernemens d'Asoph & de la Nouvelle-Russie. L'armée du général Romanzow évacue entièrement la Moldavie & la Valachie, qui sont restituées aux Turcs, de même que la forteresse de Choczim, & vient se cantonner dans quelques provinces de la Pologne. Etablissement du commerce sur la mer Noire. Entrée triomphante du général Romanzow dans Moscou. Plusieurs princes persans placés sur les bords de la Caspienne, demandent la protection de l'impératrice en payant un tribut; mais leurs propositions sont rejetées, pour ne pas donner lieu à une nouvelle guerre. Liberté plénière accordée dans l'empire pour l'exercice de toutes les religions & sectes, sous l'unique condition du support mutuel. Fondation de divers établissemens utiles. Arrivée de l'ambassadeur

turc , qui est reçu avec les plus grands honneurs.

S U E D E.

Le gouvernement continue de donner ses soins pour augmenter la marine & mettre les troupes de terre sur le pied le plus avantageux. Voyage du roi en Finlande. Fondation de quatre places de commerce dans cette province. La ville de Malstrand déclarée un port franc, avec des privileges considérables. Projet de creuser un canal dans la partie septentrionale de la Dahlie pour servir de communication entre le lac de Led & le lac Verner , & par ce moyen entre la mer d'Allemagne & la Baltique , sans passer par le Sund. L'impôt sur l'eau-de-vie de grains est aboli , & cette fabrication est mise en régie au profit de la couronne exclusivement.

D A N N E M A R C.

Mort de la reine Caroline-Mathilde à Zell, où elle s'était retirée. Le roi & toute la famille royale en portent le deuil. Découverte faite par un vaisseau danois d'un port dans la partie méridionale du Groenland. Défenses faites sur les réquisitions de la cour Britannique , de fournir des munitions de guerre d'aucune espece aux colonies anglaises de l'Amérique.

P O L O G N E.

La délégation nommée par la diete, établit une loi nouvelle qui accorde aux nobles Polonais la liberté de faire le commerce sans déroger. Affaires de finance & établissement de divers impôts pour fournir aux dépenses publiques. Un seigneur Polonais donne un bel exemple d'humanité, en affranchissant tous ses vassaux. Règlement fondamental présenté par les ministres des trois cours alliées, & accepté par la délégation, qui statue la maniere dont on pourra désormais parvenir à la couronne & à la stabilité du conseil permanent. Traité de commerce conclu avec le roi de Prusse. Lecture faite dans l'assemblée de la diete, de toutes les constitutions dressées par la délégation, & qui sont approuvées malgré les protestations de quelques nonces : après quoi la diete se sépare. Ouverture & premiere séance du conseil permanent, & division de ce premier tribunal du royaume en cinq départemens. Retraite d'une partie de l'armée Russe. Emigration des Tartares établis aux environs de Vilna. La démarcation des frontieres entre la Pologne & la Russie s'exécute sans obstacle ; mais il n'en est pas de même par rapport aux provinces cédées aux deux autres cours. Convocation de plusieurs diétines particulieres pour régler la maniere de per-

cevoir les impôts, lesquels ne produisent pas les sommes qu'on en espérait. Disperſion faite par ordre de la Ruſſie de la tribu des Coſaques connus ſous le nom de Haydamacks, & fameux par leurs brigandages continuels. Prévarications découvertes par rapport aux loix & ordonnances de la diete. Plaintes portées au conſeil permanent par le magiſtrat de Dantzic au ſujet de l'impôt de 12 pour 100 mis ſur toutes les marchandises deſtinées pour cette ville. Publication des nouvelles conſtitutions arrêtées par la diete, & dont quelques-unes ſont contradictoires. L'eſprit de diſcorde & d'intérêt particulier ſe manifefte encore chez pluſieurs magnats. La cour de Vienne ordonne divers changemens par rapport à l'adminiſtration intérieure des provinces autrichiennes de la Pologne. La Ruſſie projette de faire creuſer un canal pour joindre le Niéper au Bog, & faciliter par-là ſon commerce ſur la mer Noire.

A L L E M A G N E.

Vienne. Les payſans de la Bohême, accablés ſous le fardeau des corvées qu'ils doivent à leurs ſeigneurs, ſe révoltent & commettent divers excès. On y envoie des troupes, & la tranquillité y eſt rétablie au moyen d'une ordonnance qui les décharge en partie. Voyage de l'empereur en Croatie & à

Trieſte, d'où il prend ſon retour en Allemagne par Veniſe. La cour de Vienne ayant des prétentions ſur quelques diſtricts de la Moldavie, les fait occuper par des troupes. Conférences entre ſes commiſſaires & ceux de la Porte pour la démarcation des frontières de ce côté-là. L'impératrice permet l'érection d'une église luthérienne à Zamocs ville de la Pologne autrichienne. Ratification faite par l'empereur de l'échange d'une partie du Holſtein ducal contre les comtés d'Oldembourg & de Delmenhorſt, avec une réſerve en faveur du roi de Suede.

Berlin. Voyage du roi en Siléſie, où S. M. fait éprouver aux peuples divers effets de ſa bénéficence. Etabliſſemens utiles & encouragemens pour l'agriculture.

I T A L I E.

Élection du cardinal Braſchi, pour ſuccéder à Clément XIV. Le nouveau pontife prend le nom de Pie VI, & confirme pluſieurs cardinaux dans leurs emplois. On imprime & on publie la bulle du pape précédent, concernant le jubilé. Mort de l'abbé Ricci, ci-devant général des jéſuites, & détenu au château Saint-Ange. Quelques-uns de ſes confreres, priſonniers comme lui, recouvrent la liberté.

Naiffance d'un prince, fils ainé du roi des deux Siciles. Il portera le titre de duc

de Pouille. Abolition de tous les jeux de hafard dans les états de la république de Venife, & fuppreffion d'un grand nombre de fêtes. Mariage du prince de Piémont avec madame Clotilde de France. Le roi de Sardaigne & toute fa cour fe rendent à Chambéry pour recevoir cette princeffe.

Le grand-duc de Tofcane fait publier un édit qui affujettit les biens eccléfiastiques aux mêmes charges que ceux des laïcs.

Le tribunal de l'inquifiton eft aboli dans le duché de Milan, & les biens dont il jouiffait font appliqués au profit de l'hôpital des orphelins.

Révolte à Malthe, excitée par quelques eccléfiastiques, & promptement appaifée. Mort du grand-maître de l'ordre. Le bailli de Rohan de Poldux lui fuccede.

Le bref de fuppreffion des Jéfuites eft publié & exécuté à la Chine, par les foins de l'évêque de Macao, chargé des ordres du faint-fiege.

E S P A G N E.

Les Maures font le fiege de Mélite & du Pennon de Velez, deux des présides espagnols en Afrique, & font contraints de le lever. Le roi de Maroc fait à la cour d'Espagne des propositions de paix, qui font rejetées.

Armement formidable, destiné à châtier

les régences barbaresques. Les troupes espagnols s'embarquent sur une flotte nombreuse. Elles font une descente près de la ville d'Alger, sont repoussées avec perte, & contraintes de se rembarquer. Toute la flotte rentre dans le port de Carthagene.

Les Maures bloquent de nouveau Mélite. On se prépare dans toute la monarchie à faire une nouvelle expédition en Afrique.

Les hostilités recommencent en Amérique entre les Espagnols & les Portugais.

F R A N C E.

Les parlemens du royaume sont tous rétablis successivement, & remis sur l'ancien pied. Suppression de tous les conseils supérieurs. Erection de la cour souveraine de Nancy en parlement. Arrêt du conseil d'état, qui abolit les corvées dans tout le royaume.

Emeute dans Paris & les environs, sous prétexte de la cherté du pain, & mesures prises avec succès pour l'appaiser. Lit de justice tenu à cet effet.

Le roi est sacré à Rheims au mois de juin, avec tout le cérémoniel accoutumé.

Retraite du duc de la Vrillière: son département est donné à M. de Malesherbes. M. le chevalier de Beaufort demande & obtient la sienne de l'ambassade de Suisse. Madame la comtesse d'Artois donne le jour à un prince qui portera le titre de duc d'An-

goulême. Mort de M. le maréchal de MUY, ministre de la guerre. S. M. nomme M. le comte de Saint Germain pour le remplacer dans ce département. Réformes considérables annoncées dans la maison du roi.

A N G L E T E R R E.

Les colonies anglaises de l'Amérique persistent dans leur union pour défendre la liberté commune, & le congrès général de Philadelphie publie divers écrits à ce sujet. Ouverture du nouveau parlement. Le parti de la cour y acquiert une supériorité marquée. Résolution prise par les deux chambres d'employer la force pour obliger les colonies à reconnaître l'autorité de la législation Britannique. Bill pour restreindre le commerce de ces dernières, & leur interdire la pêche de l'isle de Terre-neuve, pour défendre même toute correspondance avec elle; pour autoriser le roi à mettre sur pied la milice nationale, & pour augmenter la taxe sur les terres. Trois mille hommes de troupes hannovriennes s'embarquent à Stade, pour aller à Gibraltar & à Port-Mahon, dont les garnisons remplaceront les régimens que l'on tire d'Irlande. Le parlement particulier de ce royaume accorde de plus au roi quatre mille hommes sur son établissement. Envois de renforts nombreux & successifs en Amérique.

D'un autre côté, les colonies se préparent à une vigoureuse défense. La province de la Géorgie embrasse leur parti. Premières hostilités au mois d'avril entre les troupes royales & les milices de Boston ; tous les ports ont été fermés quant au commerce avec l'Angleterre & les isles anglaises en Amérique. Quelques nations sauvages paraissent pencher pour les colonies, d'autres gardent la neutralité. Un corps de provinciaux entre dans le Canada, dont les habitans refusent de prendre les armes contre eux, & s'emparent des forts de Champlain, de Saint-Jean & de Montréal. Cependant la cour ne néglige pas les moyens de conciliation. Envoi de trente-neuf commissaires en Amérique, sous la sanction du parlement, munis d'amples pouvoirs pour traiter avec les colonies.

P A Y S - B A S.

Le roi de Maroc déclare sans aucun sujet apparent la guerre aux Provinces-Unies, qui prennent des mesures pour protéger le commerce des Hollandais dans la Méditerranée. Il fait ensuite des propositions de paix. Les difficultés entre les nobles de Hollande & la ville d'Amsterdam, touchant l'envoi des troupes à Surinam, sont terminées. La cour d'Angleterre redemande aux états généraux la légion écossaise qui est à leur service. Prolongation de terme pour défendre l'envoi

des munitions de guerre aux colonies anglaises.

S U I S S E.

Mort de S. A. R. l'évêque de Bâle , prince d'Empire. Le chapitre d'Ariesheim élit pour le remplacer , Frédéric - Louis - François de Wangen de Geroldseck , chanoine & grand chantre. Le magistrat de la ville de Bâle le fait complimenter par des députés chargés de lui offrir le présent accoutumé.

Arrivée en Suisse de S. E. le président de Vergennes , ministre plénipotentiaire de S. M. très-chrétienne auprès du Corps Helvétique , & de S. E. M. le comte de Caprara de Montecuculli, archevêque d'Iconie, qui vient résider chez les cantons catholiques en qualité de nonce du saint-siège.

La république de Geneve envoie une députation au roi de Sardaigne pendant son séjour à Chambéry.

Diète des cantons catholiques , tenue à Lucerne au mois de septembre , & des cantons évangéliques à Arau en décembre suivant.

Mort de S. E. François-Conrard de Rodt , cardinal - évêque de Constance. Il est remplacé par Christophe - Auguste - Marie de Rodt son frere , prévôt du chapitre.



LE NOUVELLISTE SUISSE.

T U R Q U I E.

Constantinople. L'entrée du prince Repnin, ambassadeur de Russie, s'est faite dans cette capitale avec une pompe & un appareil extraordinaire. Ce ministre marchait suivi d'un détachement de cavalerie le sabre à la main, & de quelques compagnies de grenadiers portant la baïonnette au bout du fusil, tambour battant & enseignes déployées. Ce spectacle parut d'abord déplaire au peuple; mais on avait pris des précautions pour le contenir, & il n'y eut aucun désordre. Comme le *ramazan*, tems de jeûne & de mortification chez les Turcs, & pendant la durée duquel il ne se fait aucune cérémonie publique, a commencé dès le 25 novembre, on croit que cet ambassadeur n'aura ses audiences qu'après les fêtes du *beiram*, qui lui succèdent. L'on apprend que la ville de Bassora a essuyé encore un nouvel assaut; que les Persans ont été repoussés; mais que la place commence à manquer de vivres. L'envoyé du régent de la Perse est parti pour retourner auprès de son souverain, & lui rapporter les propositions du grand-seigneur. On est convenu qu'il se tiendrait des conférences à

Bagdad entre deux députés de la part de ces puissances, pour travailler à terminer les différends actuels.

On fait que, quand la Porte veut punir d'une manière plus sûre quelque pacha, ou autre officier de marque, elle le fait passer d'un gouvernement où il aurait pu se faire des partisans, dans un autre où elle ne lui donne pas le tems de gagner les peuples par son administration & ses largesses. C'est le moyen qu'elle vient d'employer pour se défaire de Mehemet-Bostangi-Bachi, en le nommant pacha de Scodra. Cet officier a été tué peu de tems après dans son palais, par les émissaires de Mehemet pacha fils de celui qui occupait auparavant ce poste, qui a publié qu'il ne faisait qu'exécuter en cela les ordres du grand-seigneur. Les avis que l'on reçoit de la Valaquie, assurent que les peuples y jouissent d'un sort heureux sous le gouvernement de l'hoſpodar actuel & des nouvelles loix établies dans cette province par l'entremise de la Russie. On apprend que cette dernière puissance, dans la vue d'établir plus solidement son commerce sur la mer Noire, a résolu d'envoyer des consuls & des négocians expérimentés dans les diverses échelles du Levant.

R U S S I E.

Moscou. Comme la cour ne fera plus un

long séjour dans cette capitale, & que l'ambassadeur turc ne doit pas aller à Petersbourg, ce ministre ne tardera pas à avoir ici son audience de congé. S. M. I. a nommé pour son ministre plénipotentiaire auprès de la Porte, M. Stackieff, qui fait actuellement ses préparatifs pour se rendre à cette destination. Il paraît un édit qui attribue désormais aux gouverneurs particuliers assistés des conseils des provinces, la connaissance en dernière instance de tous les procès civils, & dispense conséquemment les plaideurs des appels qui devaient être portés auparavant devant le sénat de Petersbourg. On pourra le faire cependant encore, mais sous des peines énoncées dans l'édit contre ceux dont la condamnation sera confirmée. Un autre édit a pour but d'augmenter le nombre des gouvernemens dans l'empire, en restreignant la trop grande étendue des anciens. On a donné des ordres pour la construction de quarante nouvelles galeres & demi-galeres, & pour l'armement de douze vaisseaux de ligne. Il se fait de très-grands préparatifs de guerre dans les arsenaux de Petersbourg.

L'impératrice, pour pouvoir contenir à moins de frais les Tartares de la Crimée, sans nuire à la sûreté des nouvelles colonies fondées dans leur voisinage, a donné ordre

de fortifier plusieurs places dans les contrées qui lui ont été cédées par le dernier traité de paix.

S U E D E.

Stockholm. Le sénat assemblé sous les yeux du roi, vient enfin de juger définitivement le procès des magistrats du tribunal de Gothie, accusés de malversation. Cinq assesseurs ont été destitués de leur emploi ; le vice-président & trois conseillers sont suspendus pour un an, avec perte de leurs appointemens. Deux conseillers & un assesseur sont mis hors de cour. Ce jugement sévère doit être exécuté à rigueur ; cependant l'un des juges destitués a obtenu commutation de peine, moyennant une amende de 300 thalers d'argent.

Le roi vient de permettre aux habitans des cinq quartiers de la Finlande d'élire eux-mêmes leurs pasteurs, selon l'usage des premiers siècles du christianisme. Plusieurs familles de Gottenbourg & d'autres lieux, & divers particuliers chargés de dettes, vont peupler la nouvelle ville de Malstrand, pour jouir de la franchise qui y est attachée. La cour est toujours occupée du projet d'établir une navigation directe entre cette capitale & le port de Gottembourg, en joignant la mer du Nord à la Baltique, à la faveur des lacs & des rivières placés dans l'intérieur

rieur

rieur des provinces, & en surmontent par le secours de l'art les obstacles que la nature semble avoir mis à son exécution.

P O L O G N E.

Varsovie. Le grand-chancelier de la couronne ayant remis au comte de Stackelberg, ambassadeur de Russie, une note pour se plaindre de ce que les troupes de sa nation restaient encore dans la Pologne & même y exigeaient des contributions, ce ministre y a répondu que ces troupes n'évacueront point encore le royaume, à cause des nouveaux troubles que l'on peut prévoir & qui rendaient leur présence nécessaire; mais qu'il avait donné ordre qu'elles fissent leur approvisionnement par le moyen de leur entrepreneur de vivres. Ces troupes qui avaient déjà quitté leurs quartiers y sont rentrées. Un détachement de 500 hommes s'est avancé jusques à Cracovie, un corps de Cosaques s'est étendu jusques sur les frontières de la Silésie, & l'on donne pour certain qu'une armée de 50 mille Russes va rentrer en Pologne. L'on se rappelle que le roi avait établi dans cette capitale une académie pour l'instruction de la jeune noblesse; mais les troubles ont empêché que l'on n'en tirât aucun parti; & comme S. M. manque de fonds pour soutenir cet établissement, on sera obligé d'en suspendre les effets jusqu'à des tems plus heureux. H

On travaille à réconcilier entre elles les principales maisons du royaume ; & si l'on peut y réussir, le prince de Radziwyl, palatin de Vilna, ne tardera pas à revenir en Pologne. Le maréchal Kofakowski, l'un des chefs de la confédération de Bar, est de retour en cette capitale, & a fait les fournitures exigées.

Depuis l'établissement de l'impôt sur les cheminées, plusieurs particuliers ayant diminué le nombre de leurs foyers, il en résulte un vuide dans les revenus publics, & l'on parle d'une capitation pour y suppléer.

Le baron de Rewitski, ministre autrichien, a fait notifier au conseil permanent, que la cour de Vienne est déterminée à finir l'affaire de la démarcation des frontières ; & ce conseil, qui n'aspire qu'après ce moment, a donné incessamment de nouvelles instructions à ses commissaires pour cet objet.

A L L E M A G N E.

Vienne. Plusieurs régimens autrichiens, tant cavalerie qu'infanterie, ont reçu ordre de se compléter, & même de prendre des surnuméraires. On enrôle de force tous les gens sans aveu.

Il paraît que la cour de Vienne s'attache de plus en plus à rendre les corps religieux utiles à l'état. Ceux qui sont soumis à sa domination, au lieu de s'appliquer principa-

lement à l'étude de la théologie scolastique , devront désormais consacrer leurs veilles à d'autres sciences , telles que l'histoire civile ou naturelle & la physique , selon leurs talents & leur goût. Il a été décidé de plus , que tous les aumôniers des troupes impériales seront choisis parmi les religieux , qui rentreront dans leurs couvens dès que la campagne fera finie. S. M. I. a déclaré que désormais elle choisirait tous ses ministres parmi les membres du conseil aulique ; & l'on observe que depuis lors la noblesse s'applique avec plus de soin aux études qui peuvent la mettre en état d'occuper une place dans ce tribunal , & parvenir ainsi aux premiers emplois.

I T A L I E.

Rome. La cérémonie *del possesso*, différée plusieurs fois , a eu lieu enfin. Le pape s'est rendu dans la basilique de Saint-Jean-de-Latran , que l'on regarde comme la métropole de la catholicité , pour y prendre , suivant l'usage , possession solennelle du souverain pontificat. S. S. arrivée au capitoie , y trouva le prince Rezzonico , sénateur de Rome , qui orné d'un collier d'or & tenant un sceptre en sa main , fléchit le genou devant le saint-pere , de même que tous les officiers , prêta foi & hommage au nom du sénat & du peuple romain , & présenta enfin les

clefs du capitolé. Cette partie du cérémoniel n'en est pas la moins remarquable.

L'on continue à s'occuper sérieusement de l'affaire des Jésuites. L'avocat Andreetti, juge député à ce sujet, a eu deux audiences du saint-pere, & s'est rendu au château Saint-Ange, pour faire subir un nouvel interrogatoire aux ci-devant assistans de la société pour l'Italie, l'Allemagne & la Pologne, qui y sont détenus.

Le grand-duc de Toscane a supprimé par un édit le corps des arts de la ville de Prato, & anéanti les entraves qui en résultaient pour le commerce. Quiconque voudra l'exercer, ne sera plus tenu qu'à faire inscrire dans le registre général le nom de la profession qu'il voudra embrasser. On accorde aussi une grande liberté pour l'importation & l'exportation des marchandises.

Naples. Les deux frégates espagnoles que le roi a acceptées en échange de deux vaisseaux de guerre, sont arrivées dans le port de cette capitale. S. M. a donné ordre de venir prêts à mettre à la voile en mars prochain 200 tartanes & autres petits bâtimens pour le service de l'Espagne.

Un ex-jésuite ayant demandé la permission de confesser, le roi en a pris occasion d'enjoindre à tous les évêques de son royaume de n'accorder les pouvoirs de confesser

& de prêcher à aucun membre de la société supprimée. On prétend même que ces prélats ont ordre de conférer eux-mêmes, sous peine de disgrâce, tous les bénéfices à la nomination du saint-siège, qui viendront à vaquer dans leurs diocèses.

E S P A G N E.

Madrid. Les difficultés élevées entre notre cour & celle de Portugal en Amérique, ont pour principe le refus que fait cette dernière, de souffrir que les navires soient visités par les Espagnols au passage de Rio de la Plata. Un capitaine Portugais n'ayant pas voulu souscrire à cette visite à Buenos-Ayres & à Montevideo, le commandant de cette dernière place fit tirer sur le vaisseau: le capitaine prit sa revanche, & donna lieu par-là à un commencement d'hostilités entre les deux nations, qui ont eu des suites plus importantes. Mais comme S. M. Portugaise a répondu d'une manière satisfaisante aux plaintes que la cour d'Espagne lui a fait porter à ce sujet, on a lieu d'espérer qu'il n'en résultera pas une rupture entre ces couronnes, sur-tout dans les conjonctures présentes.

F R A N C E.

Versailles. Les réformes dans la maison militaire du roi, & dont on a parlé, ont eu lieu par l'effet de quatre ordonnances publiées par ordre de S. M. La première, pour

la nouvelle composition des compagnies des gardes du corps. La seconde , pour réduire les deux compagnies des gendarmes & chevaux-légers de la garde. La troisième, pour la suppression des deux compagnies des mousquetaires ; & la quatrième, pour réformer la compagnie des grenadiers à cheval. Il en a paru ensuite une cinquième qui supprime les régimens provinciaux & les grenadiers royaux. Les milices seront désormais levées de manière que ceux qui les composeront , ne quitteront leurs travaux ordinaires que dans les cas où le service du roi l'exigera. Mais l'ordonnance la plus intéressante pour le militaire en général , est celle par laquelle S. M. d'un côté accorde une amnistie pleine & entière à tous ceux qui auront déserté avant le premier janvier de cette année , & d'un autre côté ne laisse subsister la peine de mort pour l'avenir que contre ceux qui seront pris passant en tems de guerre chez l'ennemi , & condamne dans tous autres cas les déserteurs uniquement aux travaux publics , pour un tems plus ou moins long , selon les circonstances ; leur donnant de plus trois jours pour se repentir & rejoindre leurs drapeaux , & assignant enfin une récompense à ceux qui les arrêteront dans leur fuite.

Il s'est fait une grande réforme dans la

maison de Monsieur & dans celle de monseigneur le comte d'Artois. L'on s'attend d'autant plus à divers changemens dans l'administration des finances, que S. M. vient de supprimer les charges de receveurs des vingtiemes dans toutes les généralités ; chargeant les syndics des communautés de percevoir cette partie des deniers royaux.

Les états de la principauté de Béarn ont rendu l'hommage & prêté le serment de fidélité qu'ils doivent au roi lors de son avènement à la couronne, suivant les privileges particuliers de cette province, dans lesquels S. M. s'est engagée de les maintenir.

On est informé par des lettres de la Martinique, qu'une frégate anglaise ayant mouillé dans la rade du Fort-royal, détacha ses chaloupes armées pour s'emparer d'un navire de la Nouvelle - Angleterre qui s'y trouvait aussi, fit l'équipage prisonnier, pilla le navire & l'abandonna à la merci des flots, sans que le commandant en second du fort qui y était seul alors, osât prendre sur lui d'empêcher & de punir cette violation du droit des gens. Mais la même frégate s'étant rendue ensuite devant le fort Saint-Pierre, où mouillaient 12 vaisseaux Anglo-Américains, & ayant entrepris d'en user de même à leur égard, les habitans s'armèrent pour la défense de ces derniers, se rendirent maîtres

des chaloupes & des hommes, qui furent amenés à terre, malgré leur résistance ; & le commandant du fort fit signifier au capitaine de la frégate, qu'il ne relâcherait ses gens qu'après qu'il aurait réparé tout dommage, lui enjoignant de plus de remettre incessamment à la voile, avec menace de le couler bas : ce à quoi l'anglais fut contraint de souscrire, & partit après avoir recouvré sa chaloupe & ses gens.

A N G L E T E R R E.

Londres. Le bill qui interdit tout commerce & toutes liaisons avec les colonies anglaises pendant la présente rébellion en Amérique, ayant été porté de la chambre des communes à celle des pairs, a été approuvé avec quelques légers changemens, malgré une protestation signée de huit de ses membres ; & le roi s'y est rendu pour lui donner son consentement royal, de même qu'à celui qui assure une récompense considérable à quiconque découvrira le passage aux Indes par le nord-ouest. Le rapport du comité chargé d'examiner la proposition faite par la province de la Nouvelle-Ecosse ayant été pour l'acceptation, il en est résulté de vifs débats dans la chambre des communes, après lesquels on a résolu de rédiger ce rapport en un ou plusieurs bills pour les porter en loi.

Parmi les différentes mesures que prend

le ministère pour pousser la guerre avec la plus grande vigueur en Amérique, il ne néglige pas celles qui peuvent intéresser la mere-patrie. On a en conséquence résolu de n'employer contre les colonies que des frégates ou autres bâtimens plus petits, & de rappeler tous les vaisseaux de ligne, pour assurer les côtes d'Angleterre contre toute invasion. Les enrôlemens pour la milice nationale se continuent; & la cour, pour les rendre plus nombreux, accorde à ceux qui y prendront parti, la liberté de quitter au bout de trois ans, ou dès que la rébellion sera finie. Les troupes hannovriennes destinées à former la garnison de Gibraltar & celle de Port-Mahon, y étant heureusement arrivées, les régimens qu'elles remplacent sont revenus en Angleterre, & ont des quartiers d'hiver dans les environs de Portsmouth, prêtes à partir au premier ordre pour l'Amérique. Le général Bourgoyne, qui commandait l'artillerie royale près de Bolton, est arrivé à Londres & a fait rapport au roi de l'état actuel des affaires.

Les nouvelles que l'on reçoit des colonies deviennent toujours plus intéressantes. On fait que le congrès général avait proposé un plan de confédération entre toutes les provinces; mais le congrès provincial tenu à Hillsboroug, à qui il a été communiqué, a

jugé que , comme l'association actuelle avait principalement pour but un accommodement équitable avec la métropole , toute autre confédération ne devait être admise que dans le cas d'une absolue nécessité.

L'ordre donné par la cour à l'amiral Graves , qui commande la flotte Anglaise en Amérique , de brûler toutes les villes situées le long des côtes depuis Boston jusques à Halifax , a été déjà exécuté contre celle de Falmouth & quelques - unes des environs. Le capitaine Morat , chargé de cette rigoureuse expédition , ne laissa d'abord aux habitans de la première que deux heures pour se retirer avec leurs effets. Ayant profité de quelque délai de plus qui leur fut encore accordé , ils en profiterent. Immédiatement après la ville fut incendiée , & la plupart des bâtimens détruits par l'effet des bombes & des boulets. Le congrès , informé de ce fait , arrêta d'abord qu'il serait tenu un état exact & authentique des hostilités commises en Amérique par les troupes ministérielles & leur marine depuis le premier mars dernier , avec les détails circonstanciés des dommages causés aux colonies en bâtimens , vaisseaux , vivres , productions , &c. Des commissaires ont été nommés en conséquence pour y travailler. Les habitans des villes maritimes ont résolu de se retirer dans l'inté-

rieur des terres avec leurs familles & leurs meilleurs effets , après avoir construit de petits forts pour s'opposer aux descentes. Le lord Campbel , gouverneur de la Caroline méridionale , n'ayant pu réussir à armer les Indiens contre les colonies , s'est retiré à bord d'un vaisseau de guerre , & M. Martin , gouverneur de l'autre partie de cette province , en a fait de même , abandonnant des munitions de guerre dont les habitans se sont emparés.

Les avantages importans que les Américains viennent d'obtenir dans le Canada ne peuvent qu'augmenter leurs espérances. Un corps de leurs troupes s'est emparé successivement des forts de Champlain & de Saint-Jean. Les garnisons ont été faites prisonnières de guerre, il s'y est trouvé une quantité considérable de munitions de guerre. Ce corps s'est ensuite rendu maître de Montreal & a marché contre Quebec , dont on regarde la prise comme ne pouvant manquer d'avoir lieu , puisque la garnison en est faible , composée en grande partie de Canadiens peu affectionnés au parti de la cour , & que le général Carleton a renvoyé en Europe un vaisseau chargé de munitions de guerre qu'on lui destinait , craignant qu'elles ne tombassent entre les mains de l'ennemi , en faveur de qui une partie du peuple s'est dé-

clarée; tandis que les chefs des sauvages; sollicités par ce gouverneur, ont refusé de prendre les armes pour celui du roi. Comme le plan de la cour est d'envoyer une flotte chargée de 5000 hommes de débarquement pour agir contre les colonies situées au midi, tandis que la grande armée que l'on formera auprès de Boston cherchera à pénétrer dans les autres, les Américains prennent leurs mesures en conséquence, augmentent leurs troupes, les exercent, fabriquent du salpêtre, exploitent des mines de plomb, & ne négligent rien pour être en état de se défendre avec la plus grande vigueur. On a publié une lettre écrite en chiffres par le chirurgien major de leur armée à des officiers de l'armée royale, avec qui il entretenait des liaisons criminelles qu'on a découvertes; & cette lettre contient divers détails intéressans sur les forces actuelles des colonies, leurs ressources & le zèle qui les anime pour la défense commune. On ne néglige pas non plus la marine, & les Américains ont construit & équipé un grand nombre de petits bâtimens qui ont fait quelques prises, & en particulier celle d'une frégate du roi qui a été conduite à Nantuket:

P A T S - B A S.

La Haye. Les états de Hollande & de West-Frise ont tenu une assemblée extraordinaire pour délibérer sur la demande que le roi

d'Angleterre a faite de six bataillons qui forment la brigade écossaise au service de LL. HH. PP. Les autres provinces en ont fait de même. Cinq d'entr'elles ont souscrit à cette demande; mais la levée de trois nouveaux régimens pour remplacer ces troupes, rencontrera vraisemblablement des difficultés, & l'on prendra le parti de trainer la chose en longueur, jusqu'à ce que l'on voie quel sera le succès de la prochaine campagne en Amérique.

S U I S S E.

Berne. La société économique de cette ville propose de nouveau les questions dont elle doit distribuer les prix dans le courant de cette année. *La meilleure description économique d'une paroisse, ou d'une contrée limitée par la nature même; par exemple, d'un vallon considérable, &c.* Ce n'est point une description topographique proprement dite qu'elle desire, mais simplement une relation exacte des produits de la terre, des différentes méthodes de les cultiver, & de leurs usages. Son but unique est de s'instruire des choses qui ont une influence immédiate sur l'économie rurale. 1. *Des avantages & des desavantages du messol comparés à la culture d'une seule espece de bled, & de la maniere la plus avantageuse de faire ce mélange, relativement à la diversité du sol & du climat.* 2. *Sous quelles circonstances la*

chaux peut-elle être employée utilement en qualité d'engrais, & quelle méthode doit-on observer dans l'usage qu'on en peut faire. Plus les mémoires offriront d'expériences bien constatées, plus leurs auteurs pourront être assurés de l'approbation de la société. Ces trois prix sont des médailles d'or du poids de 20 ducats chacune.

Il faut ajouter aux trois questions de l'ordinaire dernier, proposées par la société économique de cette ville, le sujet du prix d'une médaille d'or de 20 ducats, annoncée de la part de la haute chambre économique, *quels sont les moyens les plus assurés pour contenir dans leurs lits les torrens & les rivières de ce pays, particulièrement l'Aar; de préserver le plus sûrement & à moins de frais les fonds adjacens, des ravages & des inondations auxquels ils sont exposés; quelle méthode & quels matériaux sont les plus propres pour la construction & l'entretien le plus facile des digues entreprises à ce but.* Enfin on donnera une prime de dix louis d'or neufs au commissaire ou particulier qui indiquera le plan le plus complet & le plus détaillé de la manière dont un ruisseau, qui jusqu'alors n'aura point été employé à l'irrigation, pourra être rendu propre à cet usage. Ce plan doit contenir non-seulement les nivellemens, profils & canaux nécessaires à l'in-

roduction de ce ruisseau , mais aussi la nature des terres à arroser , & la distribution la plus avantageuse des eaux. On exige de plus qu'il soit accompagné d'un mémoire où l'on développe , & les avantages résultans de l'exécution d'un pareil projet , & les obstacles provenans de la nature du terrain & de la position des rouages mus par ce ruisseau , de l'endommagement des fonds adjacens ; & la solution la plus satisfaisante de ces difficultés. La société se réserve le droit de faire vérifier les plans & projets qui lui seront remis à ce sujet. Les mémoires seront adressés à M. le docteur *Tribolet* , secrétaire de la société , avant la fin de l'année 1776. Les prix ne seront distribués qu'après pâques 1777.

Pendant le courant de l'année 1775, il est né dans la ville de Berne 405 enfans , & il y est mort 333 personnes. Ainsi le nombre des naissances excède de 72.

A Bâle. Naissances , 315. Morts , 362. Excédent de celles-ci , 47.

A Lausanne. Naissances , 268. Morts , 203. Savoir , 66 avant l'âge de trois ans. 48 de trois à cinquante ans. 43 de cinquante à soixante-dix ans. 32 de soixante-dix à quatre-vingts ans. 14 de quatre-vingts & au-dessus. Excédent des naissances , 65.

A Neuchatel. Naissances , 83. Morts , 78.
Excédent des naissances , 5.

L'on a reçu avis que les droits que l'on exigeait de ceux qui passaient par Verfoy , bureau situé dans la langue de terre de France qui sépare le pays de Vaud du territoire de la république de Geneve , ont été entièrement supprimées.

Comme on a publié par erreur que M. le comte de Saint-Germain , aujourd'hui ministre de la guerre en France , était originaire de la ville de Gruyere en Suisse , nous nous croyons obligés d'informer nos lecteurs , que cette opinion n'est fondée que sur une équivoque qui a été occasionnée par la parfaite ressemblance des noms. Il se trouvait en effet dans cette ville-là une famille ancienne & noble , portant le nom de Saint-Germain ; mais elle s'est éteinte au seizieme siecle , & l'on fait que ce seigneur tire son origine de la province de Bresse. où ses ancêtres possédaient la terre de Saint-Germain avant l'an 1200.

F I N.